

VOIR DIRE

NUMÉRO 40
MARS-AVRIL 1990
L'EXEMPLAIRE: 4 \$

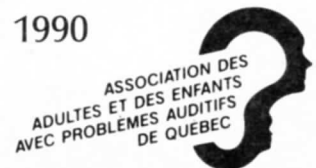
Revue bimestrielle publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec
et sous les auspices de
L'ASSOCIATION DES ADULTES AVEC PROBLÈMES AUDITIFS



LES SOURDS COMME ÇA!

Succès d'un premier colloque de l'AAEPAQ

Samedi, le 3 mars 1990
Université Laval
à Québec



Pierre-Noël Léger

Récipiendaire
du Certificat
de Mérite du prix
Bénévolat Canada
1989





L'équipe de **SOUS-TITRAGE PLUS INC.**

remercie tous ceux et celles
qui ont répondu au questionnaire
concernant les différents
bulletins de nouvelles
sous-titrées codées.

Voici les noms des personnes
qui se méritent un prix de 100 \$:

Monsieur YVES DION

Montréal

et

Madame LISE CHAPDELAINÉ

St-Justin

*Félicitations à nos gagnants
et un gros merci aux*

347

répondants

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc
directeur et rédacteur en chef
Yvon Mantha
assistant directeur et concepteur graphique
Mireille Caissy
rédactrice adjointe
Robert Forgues
secrétaire à la rédaction
Jacques Gariépy
trésorier
Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu
Serge Gariépy
Jean Davia
Hélène Hébert
Jacinthe Auger
Fernand Paquet
Odette Raymond
Luc Michaud
Guy Frédette
Jacques Vadeboncoeur

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
États-Unis et étranger: 25 \$ annuel

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

10 055 Papineau
Montréal, Qc. H2B 1Z9

Tél.: (514) 381-1923 / (514) 381-3080

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5 et 6
Mon travail au C.Q.D.A. Un pas essentiel vers un objectif personnel!	6
Reconnaissance à un bénévole et à un militant	7
SRB: Résultats d'un sondage	7
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	8
« Coup d'Oeil » fête sa 100 ^e émission au service des sourds	9
Colloque: les sourds comme ça!	10 et 11
L'accès au pouvoir	11 et 12
L'alarme à l'oeil!	12
Campagne de sensibilisation (AAPA)	13
Hommage à deux Ontariens sourds	14
Chronique sur les sourds-aveugles	15
Centre de réadaptation en déficience auditive: ISC	16, 17 et 18
Un don d'IBM à l'ISC	18
Accès 2000	19 à 22
L'École Joseph Paquin: son histoire	23
Le Club Lion Montréal-Villeray (Sourds)	24 et 25
12 ^e Carnaval annuel du CLSM	26 et 27
Une belle soirée du Café-Théâtre par TVS	28 et 29
Nouvelles de l'ASHR	30 et 31
Décès, naissances, etc.	32
Une soirée de la St-Valentin bien réussie	32
Premier « bien cuit » André Lessard	34
Le service social pour vous à l'accueil	34
Un nouvel organisme sportif est né: FHGSQ	34
Les jeunes de la LAHGS: Champion de la série!	35
Nouvelles de la FSSQ	36
10 ^e Championnat Provincial de Curling des sourds	38 et 39

Page couverture:

En haut: Sur cette photo, nous reconnaissons le comité organisateur de l'AAE-PAQ qui a la mine forte réjouie du succès remporté par le premier colloque qui s'est tenu à Québec le 3 mars dernier. En bas: le Prix Bénévolat Canada 1989 a été décerné à M. Pierre-Noël Léger.

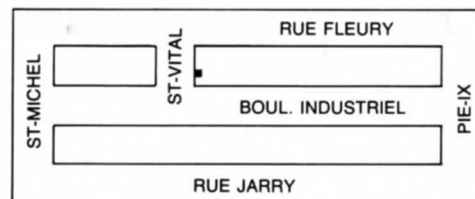


ALTERNATIVE
Telecom inc.
9915, St-Vital, Montréal-Nord
(Québec) H1H 4S5

Distributeurs d'équipements spécialisés pour malentendants et service de réparation

- ULTRATEC
- P.C.I. SENTRY
- DÉCODEUR CAPTION II
- SENNHEISER
- SILENT CALL

Tél.: (514) 326-5423 (voix) / (514) 326-5429 (ATME)





Le SRB, deux ans plus tard...

Le Service de Relais Bell (SRB) offre aux personnes sourdes un service de relais téléphonique depuis un peu plus de deux ans. En général, les utilisateurs sont assez satisfaits. Au niveau technologique, le système est très sophistiqué et nous offre probablement ce qu'il y a de mieux à l'heure actuelle. Cependant, il y a toujours place à l'amélioration.

Un comité aviseur a été mis sur pied qui a pour but de faire le lien entre la direction du SRB et les consommateurs et il se réunit quelques fois dans l'année. Les utilisateurs devraient davantage informer le comité de leur satisfaction ou insatisfaction. On pourrait peut-être déplorer le manque d'agressivité des membres du comité mais il appartient aux sourds qui utilisent ce service d'être fermes dans leurs demandes s'ils veulent obtenir satisfaction. Malgré des améliorations notables, il y a toujours des choses qui irritent auxquelles il serait important d'apporter des correctifs le plus tôt possible.

Le premier point à corriger serait la formation des téléphonistes. Les utilisateurs ont toujours déploré le fait que cette formation ne dure que quelques semaines quand ce n'est quelques jours. Le centre de cette formation consiste à l'apprentissage de l'utilisation de l'ordinateur utile pour leur travail ainsi que des notions de dactylographie. La formation concernant la culture et la langue utilisées par les sourds se résume à trois jours et la plupart des employé(e)s oublient ces notions de base très vite. Les téléphonistes en ont sûrement plein les bras lorsqu'ils doivent acheminer l'appel d'une personne sourde utilisant le langage gestuel et qui décrit le message selon la structure de la LSQ. Comment font-elles alors pour bien s'assurer de la transmission fidèle du message? Il serait si simple d'intégrer à leur formation des cours de base de LSQ qui leur permettraient de mieux comprendre les messages des sourds. En Ontario, où le service semblable existe, la formation dure trois mois et elle inclut un temps suffisant consacré à l'apprentissage de la langue des signes et à la culture des personnes sourdes. Pourquoi se contenter de moins au Québec?

Un autre problème notable concerne la qualité de la langue écrite. L'excuse si souvent galvaudée qu'il n'est pas nécessaire pour les téléphonistes d'utiliser un français parfait puisque les sourds eux-mêmes ne maîtrisent pas bien cette langue, est une excuse inacceptable. Le SRB pourrait justement être un outil privilégié d'apprentissage de la langue écrite pour de nombreuses personnes sourdes. Mais comment peuvent-elles s'améliorer si on leur sert un français douteux? Il est vital que le message transmis soit compréhensible et fidèle à ce qui est dit. Il arrive que le message soit si mal écrit que la compréhension en est déformée. C'est ainsi qu'une personne se retrouve chez des amis avec ses sandwiches au lieu de son costume de bain puisqu'on l'avait invitée à aller à la piscine et non pas à faire un pique-nique! Ce n'est pas une anecdote fictive mais bien un événement qui s'est réellement produit, et qui est arrivé à des personnes qui maîtrisent très bien la langue française. Ici, les choses n'ont pas trop mal tourné mais cela aurait pu être plus pathétique. Il serait donc fort judicieux que les téléphonistes soient soumises à des tests de français, parlé, écrit et au niveau de la compréhension.

Les usagers du SRB ne sont pas bien renseignés sur les différentes règles imposées aux téléphonistes. Par exemple, combien de sonneries sont permises lors d'un appel?

Théoriquement, si une personne entendante appelle une personne sourde, c'est dix coups et si une personne sourde appelle une entendante, cela descend à sept coups. Certains téléphonistes manquent de souplesse face à ces règles et que les utilisateurs ne connaissent pas très bien. Si une demande est faite gentiment de laisser sonner quelques coups de plus, la téléphoniste devrait avoir la décence de faire ce qu'on lui demande sans en faire une tragédie à la grecque! Les personnes entendantes aussi peuvent être retardées dans leur temps de réponse, comme par exemple une mère avec un bébé dans les bras, une personne en chaise roulante ou même une personne âgée qui a de la difficulté à se déplacer. Ce ne sont pas les situations qui manquent. C'est bien d'avoir des règles pour une certaine décence mais encore faut-il les appliquer. Les téléphonistes ne sont pas payés à la pièce, alors pourquoi être si pressé?

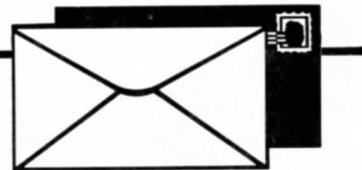
Un autre point qui reste très délicat depuis la mise sur pied du service est la confidentialité et la non-intervention des téléphonistes à une conversation privée. On peut comprendre que de part et d'autre, on a affaire à des êtres humains. Il est important que les personnes sourdes puissent faire leurs appels en toute confiance et intimité. Mais si les téléphonistes interviennent après la fin de l'appel pour faire des commentaires, l'usager est en droit de se poser des questions! Les téléphonistes sont au service de la clientèle et comme telles, tenues au secret professionnel. Elles n'ont aucun droit de dire ce qu'elles en pensent ou de donner leur opinion. C'est une règle d'éthique pour les interprètes en langue visuelle alors les téléphonistes du SRB devraient en faire autant.

Il y a parfois des erreurs qui coûtent cher! Lors d'un appel interurbain aux États-Unis ou en Europe, on devrait épargner le plus possible les erreurs qui allongent le temps d'appel. Il arrive que se produisent des coupures de ligne et des maladresses au niveau des touches de fonction qui allongent indûment une conversation. Lorsqu'on appelle un avocat ou un courtier d'assurances, on sait que leur temps est souvent compté et on se passera bien des pertes de temps. Il est inacceptable que de telles erreurs se produisent encore. Il doit y avoir moyen de corriger ce problème.

Pour revenir aux règles, on pourrait se questionner sur le bien-fondé de la limite de trois appels par personne lors de l'utilisation du SRB. Les raisons invoquées dans cette décision ne sont pas claires. Il y a des situations où c'est vraiment une perte de temps de rappeler continuellement le service pour faire un plus grand nombre d'appels. Si une entendante doit faire une série d'appels, elle n'est aucunement limitée dans le nombre d'appels consécutifs qu'elle peut faire. Pourquoi en serait-il autrement pour les sourds? Quelle est la différence entre un appel de deux ou trois heures et cinq ou six appels de quinze minutes chacun? Certainement pas dans la durée! Cette limite d'appels nous rend perplexes. Il serait surprenant qu'il y ait des abus même si la limite du nombre d'appels était illimitée.

Un service tel que le SRB est maintenant une nécessité dans la vie des personnes sourdes. Cependant, on ne peut se contenter d'une piètre qualité quand on sait les sommes impliquées dans le fonctionnement de ce service. Bell Canada ne perd rien à vouloir améliorer ses services et relations avec la clientèle. Un tel examen vise l'amélioration d'un service pour le bien de tous.

La parole est aux lecteurs



Le 23 décembre 1989.

À qui de droit,

Mon seul grand regret au sujet de la Maison de la Surdit , c'est de ne pas pouvoir m'y rendre, malgr  que je sois membre de l'AAPA,   cause de ces maudites BARRI RES ARCHITECTURALES qui m'emp chent de me rendre au 2^{ me}  tage, car je suis amput  d'une jambe. Alors je viens r clamer mon DROIT D'ACC S!

Je suis pourtant alerte, intelligent et en excellente sant . Je me d place en triporteur  lectrique «2000 JS», et celui-ci p se 250 livres et mesure six pieds de long. Avec ce triporteur, je peux parcourir jusqu'  30 kilom tres par jour, sur tous genres de terrains, et me d placer dans toute maison ou logement adapt (e) pour une personne handicap e. Mais aller rendre visite   l'AAPA? Impossible!



Jean-Maurice FERGUSON

Voil  plusieurs ann es que je r clame mon droit d'acc s, mais sans succ s. Je me suis adress    mon grand ami Jean Davia, de l'AAPA, que j'admire grandiosement,   la ville de Montr al,   l'Office des personnes handicap es du Qu bec, et m me aux gouvernements du Qu bec et du Canada. Des r ponses? N ANT! J'attends et rattents. Viendra-t-elle un jour, cette r ponse favorable qui accordera un vrai droit d'acc s aux personnes sourdes handicap es,  g es, faibles, etc? Je suis  coeur  d'attendre, et j'en pleure horriblement.

Pourtant, l'Ann e internationale des personnes handicap es a eu lieu il y a d j  six ans, en 1984. Et alors? Qu'est-il advenu de la conscience sociale envers les personnes handicap es physiques, visuelles, auditives, etc? Quelle n gligence! Je souffre beaucoup trop de ne pas pouvoir rencontrer mes confr res et consoeurs sourds de tous les  ges. Cela m'est un vrai martyr . Et pourtant, je suis un «sourd parlant», plus exactement un demi-sourd gr ce   mes proth ses auditives puissantes. Je ne peux jamais assister aux cours et aux conf rences donn es par l'AAPA. Faites-donc quelque chose pour m'aider.   l'avance, merci.

P.S.: Je n'ai jamais pu porter de jambe artificielle, je les trouve trop lourdes et trop encombrantes.

ALINE VEUT SAVOIR:

Tout comme Janette Bertrand, j'aime poser des questions, j'aime tout comprendre ou tout savoir. C'est pourquoi, aujourd'hui, je voudrais partager avec la communaut  sourde les points d'interrogation qui surgissent dans ma t te depuis mon implication active dans le milieu de la surdit .

Il y a d j  trois (3) ans que j'ai d cid  de faire le saut dans l'interpr tation, avec toutes mes craintes, mes r ticences et mon bagage d'exp riences vis- -vis la surdit . Par mon travail, mon b n volat et ma vice-pr sidence au sein de l'Association des interpr tes, il m'a  t  possible de participer   plusieurs colloques, congr s, r unions et autres. Chaque fois, j'en suis ressortie songeuse et je cherche des solutions, des r ponses   mes questionnements.

J'ai  t  t moin,   certaines reprises, de situations difficiles   vivre pour un-e interpr te. Par exemple, il arrive parfois que des consommateurs sourds critiquent la performance de l'interpr te ouvertement, devant une assembl e et ce, pendant que l'interpr te est en fonction. C'est donc demander   l'interpr te de parler n gativement d'elle-m me lorsqu'il ou elle interpr te   voix la personne sourde, devant tout le monde et surtout, de ne pas r agir sur le moment puisque son code d' thique le lui interdit. N'EST-CE PAS TROP DEMANDER   UN-UNE INTERPR TE?

Ma r flexion porte sur les points suivants: EST-CE QUE L'INTERPR TE DOIT ACCEPTER UNE TELLE SITUATION? EST-CE QU'ENSEMBLE NOUS NE POURRIONS PAS  TABLIR UNE R GLE   SUIVRE?

Il ne faut pas oublier que l'interpr te est aussi un  tre humain et que souvent il-elle doit continuer son travail malgr  son  tat  motif  branl  suite   de telles remarques. Peut- tre serait-il pr f rable d'attendre   la fin de la r union afin qu'un  change puisse s' tablir entre l'utilisateur et l'interpr te.   mon avis, un dialogue est souvent plus profitable qu'un monologue.



Aline DESROCHES
Interpr te

Nous pourrions aussi assumer chacun nos responsabilit s en tant qu'individu. L'interpr te se doit de fournir le meilleur service, et le consommateur, selon moi, doit  tre responsable de ses actes. Par exemple, si celui-ci d cide d'entreprendre une conversation avec un voisin, donc de perdre une partie du message, c'est son choix. Par contre, dans ce cas, il serait plus simple de la part du consommateur sourd de demander au locuteur de r p ter et non pas de jeter le bl me sur l'interpr te pour la partie manqu e et encore moins sur sa comp tence en L.S.Q.

C'est tr s blessant et frustrant d'accepter la critique sans rien dire, surtout lorsqu'elle n'est pas fond e. Il ne faudrait pas oublier par exemple que l'interpr te, souvent debout et devant tout le monde, voit tout ce qui se dit en signes entre les consommateurs (et parfois c'est de l'interpr te dont on parle) il-elle le voit et le comprend; parfois nous avons l'impression que les personnes sourdes oublient que nous, les interpr tes, comprenons leur langue. Si des consommateurs sourds critiquent la performance de l'interpr te entre eux, il-elle le voit et doit le garder pour lui-elle et ce, alors qu'elle doit continuer   travailler professionnellement.

Je me demande s'il serait possible de r fl chir ENSEMBLE sur une fa on de sensibiliser les consommateurs quant   la mani re de donner du "feedback"   l'interpr te.

Une autre observation que j'ai faite concerne l'absence de conf rences portant sur l'interpr tation lors des congr s, colloques sur la surdit . Il me semble qu'il serait pertinent de faire une place   l'interpr tation lors de ces  v nements. PEUT- TRE QUE LA SOLUTION POUR SENSIBILISER LES PERSONNES SOURDES SE TROUVE L ? QU'EN PENSEZ-VOUS?

Apr s tout, l'interpr te fait partie de la vie d'une personne sourde, alors pourquoi pas en parler?

Je voulais partager ces r flexions avec vous, toujours dans le but d'am liorer les relations entre l'utilisateur et l'interpr te. Je ne cherche pas un coupable, je cherche   comprendre. Il me ferait  norm ment plaisir de conna tre vos opinions.



La modération a bien meilleur goût

Jean-Yves DION
Collaboration spéciale

Les deux derniers numéros de «Voir Dire» furent riches en informations de toutes sortes sur les sourds gestuels, notamment sur leur combat pour la conservation de leur langue (la LSQ), la revendication de leurs droits et ce désir de vivre dignement. Je suis particulièrement heureux de voir les sourds «PRENDRE EN MAINS» leur destinée pour les années à venir. Leur langue (la LSQ) aura réussi ce tour de force de les UNIR malgré les divisions du passé. Le message des sourds semble très clair là-dessus.

Lors du Sommet, à Montréal, j'ai côtoyé les Arthur LeBlanc, Pierre-Noël Léger, Mireille Caissy, Jean-Guy Beaulieu et Lysette Lamontagne, et j'ai compris que ces leaders avaient comme devise que «LE BIEN COMMUN DOIT PRIMER AVANT TOUT». Ce sont des lea-

ders MODÉRÉS mais FERMES sachant comment s'y prendre pour revendiquer nos droits. Aussi, M. Gabriel Collard assume admirablement bien son leadership auprès des sourds. Il est visible que ce dirigeant n'est pas uniquement un bon administrateur mais également un excellent COMMUNICATEUR; tout en étant près des sourds, il est ouvert et objectif sur bien des points.

C'est pourquoi je souhaite ardemment que la prochaine décennie en soit une de COMMUNICATION, de COOPÉRATION et de COLLABORATION réciproques en vue de vraiment améliorer nos conditions de vie. Et je termine en portant en toast à la MODÉRATION.

Le 1^{er} février 1990.

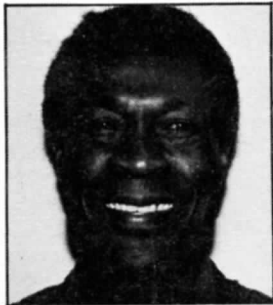
M. Arthur LeBlanc,
Éditeur, Voir Dire.

Mon cher ami,

Je veux ici vous dire que Mlle Astrid Goodstein et moi avons apprécié de lire votre merveilleuse revue. Nous sommes d'accord pour dire que les organisateurs du Québec ont fait un travail excellent [pour notre visite de novembre dernier, ndlr]. Félicitations à tous les sourds du Québec!

Dr. Yerker Andersson, président,
Fédération mondiale des Sourds.

Mon travail au C.Q.D.A.... Un pas essentiel vers un objectif personnel!



Pierre NORMIL
C.Q.D.A.

Luly est un petit village de pêche, voisin de celui d'où je suis originaire. Il se situe dans la région de l'Arcahaie, à 50 kilomètres au nord de Port-au-Prince, la capitale de mon pays: Haïti.

Kaley, un homme de 45 ans, vit dans ce village depuis sa naissance. Il y exerce, comme la majorité des hommes de cet endroit, la pêche

côtière. Pour Kaley, cette activité n'est pas seulement un métier. C'est une vie. Au coq chantant, le matin, il est debout, part avec sa barque pour sa journée de pêche, mais surtout pour retrouver son monde intime: la mer silencieuse. C'est là qu'il peut se retrouver, se sentir un être humain avant tout. Car, à terre, au village, c'est l'enfer continu pour lui. Il est la risée de tout le monde. On ne manque jamais une occasion de lui faire sentir sa différence: Kaley est sourd-muet. Les gens s'amuse à ses dépens, sans grande méchanceté, il est vrai. Dans la rue, les enfants se moquent parfois de lui. Bref! partout, il se trouve en butte à la taquinerie des gens.

Chez nous, on dit de Kaley qu'il est «Bêbê», c'est-à-dire, sourd et muet depuis sa naissance. De ce fait, il ne s'est jamais établi entre lui et le reste de sa communauté, une inter-relation sociale normale. Dans sa jeunesse, il n'a pu fréquenter l'école. Quoique débrouillard, il est resté analphabète, isolé et enfermé dans son monde de silence.

La situation de Kaley est typique de la condition de vie de la majorité des personnes handicapées en Haïti.

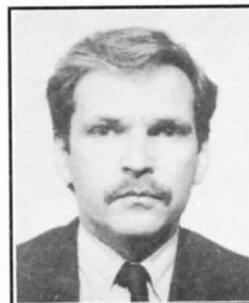
- Leurs droits ne sont pas reconnus.
- Elles subissent, en général, l'indifférence du corps médical et de la population relativement à leur handicap physique.
- Leurs besoins spécifiques en tant que citoyen(ne)s handicapé(e)s sont totalement ignorés par les services gouvernementaux du pays.
- Elles sont laissées complètement à leur sort et à la générosité éventuelle de quelques bonnes âmes.
- Elles ne bénéficient d'aucune organisation sérieuse, vouée à la défense de leurs droits et intérêts.

Bref, dans ce pays sous-développé, la personne handicapée physique est considérée, en général, comme un phénomène de curiosité et n'occupe pas sa place à «part entière» dans la société.

Malheureusement, face à cette situation lamentable, très peu de choses ont été faites, tant sur le plan national que local. Mes contacts avec Kaley et les cas observés ailleurs dans le pays m'ont fait prendre conscience de ce drame humain, surtout en ce qui concerne les personnes déficientes auditives.

Ainsi, après avoir étudié le problème de près, mon objectif est de travailler (notamment dans le milieu des «Bêbês») à la mise en place d'un service social communautaire, pouvant répondre aux besoins spécifiques de ces personnes.

Pour cela, il me faut tout d'abord, une formation adéquate. Dans cette optique, les démarches entreprises m'ont conduit au bureau du CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (C.Q.D.A.), où j'ai d'abord oeuvré comme bénévole. J'ai trouvé auprès du personnel de cet organisme une grande disponibilité. La confiance qu'on m'y témoigne se traduit par un apport d'encadrement technique. Dans le cadre d'un projet de Développement de l'emploi du gouvernement fédéral, j'amorce, depuis le 22 janvier dernier, un recyclage qui allie heureusement formation et expérience de travail. Ce qui me permet, non seulement de développer mes connaissances, mais également de pénétrer le milieu du monde de la déficience auditive d'ici. En conséquence, ma présence actuelle au C.Q.D.A. constitue effectivement un pas essentiel vers le but que je me suis fixé: apporter une aide réelle aux personnes sourdes de mon pays.



Jean Moreau

NOTAIRE - CONSEILLER JURIDIQUE*

3467, rue St-Hubert
Montréal (Québec)
H2L 3Z8

ATS/Voix: 525-2589

Communication en L.S.Q.

*PROFESSIONNEL DE LA LOI - INFORMATION JURIDIQUE
RÉDACTION DE CONTRATS
(EX: ACHAT & VENTE DE MAISON,
HYPOTHÈQUE, TESTAMENT, ETC.)

CONSULTATION
SUR RENDEZ-VOUS





Par **Jean-Guy BEAULIEU**
Directeur général
C.Q.D.A.

Reconnaissance à un bénévole et à un militant

Monsieur Pierre-Noël Léger, ex-président et membre actuel du Conseil d'administration du Centre Québécois de la Déficience Auditive, est récipiendaire du Certificat de Mérite du prix Bénévolat Canada 1989.

Cette haute distinction est remise annuellement par le Ministre de la Santé nationale et du Bien-Être.

Né à Montréal, M. Léger, sourd profond depuis l'âge de sept ans, a étudié à l'Institution des Sourds de Montréal et fait carrière dans l'imprimerie.

Il est présentement Vice-président, conception graphique et membre du Conseil d'administration chez Litho-Acme, autrefois appelé «Atelier des Sourds».

Michel Giroux, dans Le Lien, définit ainsi le bénévolat: «...une action gratuite, qui se situe hors du réseau familial, une action qui a des dimensions d'engagement, de durée, de continuité, une action qui a un caractère humanitaire».

Cette définition décrit bien l'implication de M. Léger au sein des organismes concernés par la surdité, depuis de nombreuses années.

1951-53 Président, Centre des Loisirs des Sourds de Montréal.

1979- Membre de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs.

1980-83 Président du Conseil canadien de coordination de la déficience auditive et membre du bureau de direction depuis sa fondation en 1975.

1982- Membre du comité consultatif auprès du Conseil du Trésor pour l'embauche des handicapés dans la fonction publique fédérale.

1982- Membre du conseil d'administration de l'Agence canadienne de développement du sous-titrage.

1983- Président, Centre Québécois de la déficience auditive et administrateur depuis sa fondation en 1975.

1983- Président sortant du Conseil de coordination de la déficience auditive.

1984-90 Président du Conseil d'administration de l'Institut Raymond-Dewar.

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive, dont Monsieur Pierre-Noël Léger est un des fondateurs, conserve une dette de reconnaissance envers lui et profite de l'occasion pour souligner l'apport précieux de tous les bénévoles qui ont, depuis 15 ans, consacré beaucoup d'heures et d'énergie à la direction du Centre.

Puisse M. Léger continuer à être présent au CQDA. Pourquoi se priver de ses interventions pertinentes, de ses qualités de gentilhomme, de ses propos rafraîchissants et de son humour délicat?

SERVICE DE RELAIS BELL

Résultats d'un sondage

L'Association des adultes avec problèmes auditifs (AAPA) a récemment organisé un sondage au moyen d'un questionnaire envoyé aux membres. Le but de ce sondage était de connaître la satisfaction ou la non satisfaction du service de relais téléphonique de la compagnie Bell Canada. Nous ne prétendons pas parler au nom de tous les usagers de ce service mais seulement d'un groupe donné. Nous reproduisons ici un échantillon de réponses qui reflète assez bien l'ensemble. Les résultats sont exprimés en pourcentage sur le nombre de réponses reçues.

Question 1 : Est-ce que vous êtes satisfait(e) du Service Relais Bell ?
Oui: 65.8% Non: 20% Aucune réponse: 14.2%

Question 2 : Est-ce que vous comprenez bien les phrases transmises par le Service Relais Bell ?
Oui: 82.7% Non: 14.2% Aucune réponse: 2.9%

Question 3 : Est-ce que vous aimez quand la téléphoniste du SRB vous dit : la communication est établie ?
Oui: 77.1% Non: 11.4% Aucune réponse: .5%

Question 4 : Êtes-vous d'accord avec la téléphoniste du SRB lorsqu'elle dit que c'est un répondeur et ce, sans dire les détails ?
Oui: 54.3% Non: 42.9% Aucune réponse: 2.8%

Question 5 : Est-ce que vous sentez que la téléphoniste du SRB fait lentement vos messages ?

Souvent: 17.1% Moyen: 34.3%
Rarement: 20% Jamais: 25.7%

Question 6 : Est-ce que vous utilisez souvent le Service Relais Bell ?

Beaucoup: 60% Moyen: 31.4%
Un peu: 2.9% Jamais: 0%

Question 7 : Après avoir composé un numéro, est-ce que le temps d'attente est long avant d'avoir une réponse du réposé ?

Court: 25.7% Un peu long: 45.9%
Très long: 17.1% Souvent: 8.6%

Question 8 : Est-ce que vous savez combien de fois la sonnette sonne après avoir composé le numéro de téléphone ?

Oui: 65.8% Non: 20%

Commentaires :

- J'aimerais que la téléphoniste se contente de faire mes messages au lieu d'ajouter des commentaires aux entendants, des amis entendants me l'ont dit.
- Les téléphonistes anglophones s'expriment mal en français, il me semble que la communication est assez compliquée, pourquoi en compliquer encore ?
- J'aimerais avoir le nom du ou de la téléphoniste pour savoir à qui parler s'il se présente un problème.
- Il y a souvent des fautes de français.
- Pas besoin de dire merci d'utiliser le SRB; j'en suis satisfaite.
- Je n'ai jamais entendu parler du SRB à dit un ami sourd.
- Le SRB refuse de faire de la traduction.
- Le SRB n'est pas assez rapide pour me répondre.
- J'ai demandé au téléphoniste combien il y avait de sonnerie et il ne m'a pas répondu. Le SRB manque parfois de respect.
- le SRB répond souvent que nos circuits sont tous occupés.
- En général, je suis assez satisfait.
- Le niveau du français devrait être amélioré pour une meilleure compréhension.
- Je trouve très agréable que ce service existe, mais il serait bon d'avoir plus de lignes afin d'augmenter la rapidité.
- J'aimerais que le SRB traduise du français à l'anglais ou vice-versa.
- J'aimerais que le SRB donne plus de renseignements aux entendants car lorsque j'appelle, ils sont parfois surpris.
- J'aimerais que les réponses du SRB soient plus claires, car souvent je suis obligé de faire répéter.
- Il faudrait faire attention aux fautes de français.
- Il y a une mauvaise habitude au SRB: après avoir terminé un appel, si j'ai un autre appel à faire, je n'ai pas le temps de le demander au téléphoniste car il a déjà raccroché.



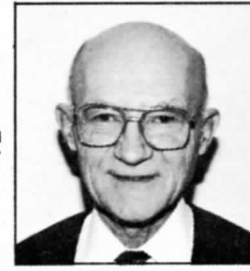
Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER

 CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

Fernand PAQUET

 manoir
cartierville



Les usagers/usagères du centre de jour Roland-Major profitent régulièrement des bons conseils de Patricia Décarie, diététiste. À l'occasion du **mois de mars, décrété mois de la nutrition**, je désire offrir à nos lecteurs et lectrices, la chance de profiter eux aussi, de l'expertise de Mme Décarie.

Le vieillissement est un processus aussi normal que la croissance et le corps a besoin des mêmes éléments nutritifs que lorsqu'il grandissait. Mais, à un âge plus avancé, les fonctions régénératrices du corps ont ralenti et on a moins besoin de calories qu'auparavant. En faisant attention à la qualité de votre nourriture, plutôt qu'à la quantité, vous maintiendrez un poids normal sans vous priver de nourriture, et ce, peu importe l'âge.

De nos jours, nous parlons de **poids-santé**, plutôt que de **poids-idéal**. Fini l'ère de l'extrême minceur et des perpétuels régimes. Retenons que les beaux corps en santé, ça se présente en formats carrés...

Pour savoir si vous êtes à votre poids-santé, sortez votre calculatrice et déterminez votre indice de masse corporelle (IMC). C'est facile...

$$\frac{\text{Votre poids actuel en kilos}}{\text{Votre taille} \times \text{votre taille}} = \text{votre IMC}$$

(en mètres) (en mètres)

exemple: Le poids actuel de Sylvie est de 61 kilos et sa taille de 1.63 mètres.

$$\frac{61}{1.63 \times 1.63} = \frac{61}{2.66} = 23 \text{ (IMC de Sylvie)}$$



L'alimentation au coeur même de la qualité de vie des personnes âgées.
Photos: MANOIR CARTIERVILLE

DE L'IMC AU POIDS-SANTÉ

Votre indice de masse corporelle (IMC) vous permet de vérifier où vous vous situez par rapport à votre gamme de poids-santé. Il n'est donc plus question d'un poids en particulier, mais plutôt d'un éventail de poids réalistes qui inclut une grande variété de silhouettes. À vous de vérifier avec votre IMC!

SI VOTRE IMC EST...

Inférieur à 20: Vous êtes peut-être trop mince. Vous vous exposez à développer des problèmes de santé, surtout si vous avez perdu du poids rapidement. Il serait bon de consulter votre médecin et votre diététiste.

Entre 20 et 25: Mais oui, vous vous situez dans votre gamme de poids-santé! Cet intervalle d'IMC est associé au plus faible risque de maladies reliées au poids chez la majorité des gens. Si vous êtes dans cet intervalle, restez-y: cultivez votre goût pour les «superaliments» (pages 6 et 7) et consommez-en toute une variété.

Entre 25 et 27: Vous avez peut-être quelques kilos superflus. Vous risquez d'être touché par certains problèmes de santé. La prudence est donc de mise dans vos habitudes de vie. Marchez, pédalez, nagez: faites-vous aller!

Supérieur à 27: Vous avez des kilos en trop. Vos risques d'être affecté par des problèmes de santé tels que les maladies du coeur, l'hypertension et le diabète sont plus élevés. Il serait bon de consulter votre diététiste et votre médecin.

Réf.: «Manger mieux, c'est meilleur. Goûtez-y».

MANOIR CARTIERVILLE

- La centième émission de «Coup-d'Oeil» fût soulignée en février dernier. Nous comptons sur le fait que cette émission soit de plus en plus représentative des personnes sourdes et malentendantes et aussi utilisée par elles.
- Il y a déjà un an que le Manoir Cartierville recevait le prix d'excellence Persillier-Lachapelle. Aujourd'hui, tous nos efforts sont mis en oeuvre pour maintenir cette qualité d'intervention.
- L'agrandissement de la cafétéria des employés devrait être terminé pour la mi-avril prochain.

CENTRE DE JOUR ROLAND-MAJOR

- Durant une semaine, les activités du centre de jour seront modifiées afin de permettre certains travaux de rénovation. Ces améliorations rendront la circulation des fauteuils-roulants plus facile et la tenue de groupes thérapeutiques plus convenable. Nous nous excusons des dérangements que cela occasionnera, mais soyez assurés de notre disponibilité à répondre à vos besoins.



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

10 055 avenue Papineau, Montréal, Qc H2B 1Z9 - Tél.: 381-2844 (ATS) / 381-4028 (VOIX)

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 14 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA. **Jean-Guy Beaulieu, directeur général**

«Coup d'Oeil» fête sa 100^e émission au service des sourds

Par Daniel LEMAY
Collaboration spéciale

Ils n'ont pas de téléthon, ni de grandes campagnes de levée de fonds. En fait ils ne font pas grand bruit.

Au Québec, une personne sur 1000 souffre de surdit e profonde mais, selon une statistique g n ralement accept e, 600 000 ont des probl mes auditifs de diff rente gravit . En gros, un dixi me de la population fait partie de ce groupe appel  les malentendants.

Mal entendre, mal entendu. «Comprends pas». Dans la vie quotidienne,  a veut dire mal saisir les instructions de son patron ou de son m decin. Mal entendre,  a veut dire la peur de l' tranger, du t l phone, de la communication. Malentendu  gale confusion, frustration et, t t ou tard, isolement.

La t l vision communautaire aborde une demi-heure chaque semaine les diff rentes facettes de la surdit . L' mission s'appelle, curieusement, *Coup d'Oeil*... Pas si curieux, nous explique Ren  Trempe, le concepteur-r alisateur-cam raman de l' mission: «Les malentendants ne peuvent communiquer ailleurs que dans le champ visuel, d'o  le nom. *Coup d'Oeil* aussi parce qu'on essaye de regarder tous les aspects du probl me: sociaux, m dicaux, technologiques».

La semaine derni re, par exemple, *Coup d'Oeil* pr sentait un excellent reportage sur la boucle   induction magn tique, une technologie nouvelle mise   l'essai au cin ma Vend me de Hull. Fini le temps du «qu'est-ce qu'il dit?». Les commentaires recueillis par Sylvie Plante   la sortie clamaient un unanime bravo, comme cette dame qui n' tait pas all e aux vues depuis dix ans! Parce qu'elle ne «comprendait» pas... Les grosses salles de Montr al et d'ailleurs auraient avantage   s'informer. Question de march , bien entendu.

L'information...

La deuxi me partie de l' mission  tait consacr e   la fabrication de proth ses auditives de type intra-auriculaire, celles qui se portent   l'int rieur de l'oreille... pour plus de discr tion. Les gens n'aiment pas qu'on sache qu'ils entendent mal ou presque pas.

«La surdit  est un handicap invisible, souligne Marie-France No l.   moins qu'elle ne le dise, on n'a aucun moyen de savoir que la personne devant nous est sourde.» Marie-France No l, animatrice-reporter   *Coup d'Oeil*, travaille comme  ducatrice au Centre d'accueil Manoir Cartierville, o  la moiti  des 280 b n ficiaires souffrent de d ficiance auditive.

Le Manoir Cartierville, explique son directeur-g n ral Gilbert Gagnon, avait un centre d'audiovisuel bien  quip  mais qui servait peu. «Les personnes  g es en g n ral ne se sentent pas attir es par ce genre d'activit s et, de plus, un bon nombre de nos b n ficiaires souffrent en plus de d ficiences intellectuelles ou motrices. Une quarantaine sont sourds et aveugles.»

Pour mettre   profit ses installations, le Manoir a donc invit  les diverses associations de malentendants du Qu bec   les utiliser, «pour presque rien». Personne ne s'est manifest . Il fut alors d cid  de produire *Coup d'Oeil*, qui f te cette semaine sa 100^e  mission.

Coup d'Oeil utilise simultan ment l'interpr tation gestuelle et le sous-titrage. En m dailleur dans un coin de l' cran, Huguette Caron «traduit» les propos en langue des signes du Qu bec (LSQ). Cette m thode a  t  d velopp e il y a une dizaine d'ann es par Paul Bourcier et Julie Roy, deux enseignants montr alais, qui ont adapt  le langage sign  international   la r alit  qu b coise. Comme devrait le faire toute «langue vivante». Et les sourds n'ont pas   attendre le s eau de quelque lointaine et savante Acad mie.

Depuis octobre, *Coup d'Oeil* offre aussi le sous-titrage, trois lignes de texte noir d filant sur fond blanc, Sous-titres «universels», pr cisons, en ce qu'on n'a pas besoin d'un d codeur sp cial pour en profiter: ils font partie int grante

de l' mission et sont disponibles   quiconque est abonn  au c ble   Montr al,   Qu bec et dans l'Outaouais, les trois r gions o  *Coup d'Oeil* est diffus e.

Mais une seule des deux m thodes ne suffirait-elle pas? Non. La plupart des sourds de naissance ne peuvent pas lire et on compte un taux  lev  d'analphab tisme chez les personnes  g es, qui regroupent le gros des malentendants; ces gens-l  ont absolument besoin de l'interpr tation gestuelle.

Scolaris s, les jeunes malentendants et les «devenus sourds», d'autre part, ne poss dent pas suffisamment la langue des signes: le sous-titrage leur est indispensable.

...contre l'isolement

L'objectif ultime de *Coup d'Oeil*, selon Ren  Trempe, est de cr er   l'intention des malentendants un r seau de communications couvrant l'ensemble du Qu bec: «Nous voulons aider ces personnes-l    sortir de leur isolement. Il faut qu'elles sachent qu'elles ne sont pas seules».

Le probl me, c'est que l' mission n'est pas diffus e par toutes les (nombreuses) compagnies de c ble du Qu bec, le Manoir Cartierville ne pouvant assumer le co t des copies et de leur transport.

Domage car *Coup d'Oeil* est une  mission d'information de qualit  qui s'adresse non seulement aux malentendants mais   tous ceux et celles — parents, professionnels, employeurs, etc. — qui sont touch s par la r alit  de la surdit .

Il n'y a plus de raison de faire la sourde oreille.

— LA PRESSE, Montr al, Dimanche 11 f vrier 1990



Ren  Trempe derri re la cam ra de «Coup d'Oeil»: petits moyens, grande mission. Contre l'isolement, l'information. Photo: Pierre C T , LA PRESSE



Association des Sourds de la Mauricie Inc.

253, 3e rue, Suite 322, Shawinigan, G9N 1H5

(ATS): 1-819-538-0315

Pr sident:
Vice-pr sident:
Secr taire:

Herv  Germain
Richard Gingras
Adrienne Grenier

Tr sorier: Yves Ayotte
Directrice: Gis le Mongrain

19 mai 1990: Soir e des anciens pr sidents

C O L L O Q U E : LES SOURDS COMME ÇA! Samedi, le 3 mars 1990 à l'Université Laval, Québec

Par Line LAVALLÉE et Daniel DESCHÊNES

Photographe: Claire-Lyne POIRIER

L'Association des adultes et enfants avec problèmes auditifs de Québec (AAEPAQ), un groupement nouvellement formé et qui a pour but la défense des droits et intérêts des membres de la ville de Québec et de la région, surtout au niveau politique organisait récemment un premier colloque. Ce colloque a eu lieu le 3 mars dernier à la salle Henri-Gagnon du pavillon Louis-Jacques Casault de l'Université Laval à Québec. Le thème du colloque était «Les sourds comme ça» et a accueilli 134 participants avec un nombre presque égal de sourds et d'entendants intéressés à la déficience auditive. Le colloque s'est très bien déroulé et fut un vif succès, grâce surtout aux responsables: Line Lavallée, Marjolaine Martinet et Daniel Deschênes, sans oublier l'apport et la présence d'un grand nombre de bénévoles.

Le but premier du colloque était de sensibiliser le monde des entendants intéressés aux sourds, les parents d'enfants sourds, les professionnels et finalement les sourds eux-mêmes face à leur vie de tous les jours. Les thèmes des conférenciers ont été présentés comme suit: Serge Brière et la culture sourde. Il a élaboré sur les cinq caractéristiques de la culture dans la communauté sourde. Denise Read a ensuite suivi avec le thème de l'intégration versus institution; le pour et le contre, les avantages et les désavantages. Beaucoup de commentaires ont suivi cet exposé. Gilles Read est venu expliquer le marché du travail pour les sourds dont le thème était: Convaincre et persuader. Il a présenté des statistiques, expliqué les droits des sourds et les contraintes et règlements des employeurs dans le futur. Arthur LeBlanc et Jean-Yves Dion ont présenté l'accès au pouvoir chez les sourds, l'historique de la situation présente où la base est la formation et l'éducation donnée aux sourds et finalement les stratégies à prendre pour arriver à la prise de décision qui nous concerne. Serge Brière est revenu sur un autre thème: la grammaire et la structure de la langue des signes québécois. Il a élaboré sur l'historique de la recherche et de la phonologie. Gérard Courchesne a suivi avec le thème de la culture sourde «A». Il a fait des comparaisons d'une personne sourde et d'une entendant et la langue des signes québécois. Le dernier thème au programme, Lise Lacerte a posé la question: quelle est la nécessité pour une personne sourde d'écrire le français? Elle a fait la recherche pour connaître la capacité d'écrire en français en utilisant la bonne méthode de la langue des signes québécois.

La soirée a suivi avec une présentation d'une pièce de théâtre. Serge Brière, Johanne Boulanger et Denise Read ont produit pour le Théâtre visuel des sourds du Québec (TVSQ). La deuxième partie du spectacle était Productions G.C. et la présentation des comédiens Gérard Courchesne et Jacques Hamond. Le clown «Pafou» (Pierre Petit) a amusé l'assistance avec ses tours de magie.

La présidente Marie-Hélène Boulanger est venue remercier l'assistance et a interrogé l'assistance si elle avait apprécié le programme du colloque. Tout le monde a répondu par un «tonnerre» d'applaudissements! Elle a annoncé que la prochaine activité de l'association sera une journée d'accueil avec vin et fromage prévue pour le mois de septembre. L'association en profitera pour faire connaître au public ses objectifs et ses buts, soit la sensibilisation, l'information et les besoins des sourds. Elle a terminé en remerciant tous ceux qui ont donné de leur temps et de leurs énergies pour faire un succès de ce colloque. Finalement, le dernier mot est venu du responsable du colloque, Daniel Deschênes qui a affirmé que son but est la «liberté des sourds»!



Serge Brière a pris part à deux conférences. La première avait pour thème: la culture sourde. Le thème de la deuxième conférence était: grammaire et structure d'une LSQ.



La conférence de Denise Read avait comme thème: intégration versus institution.



Les membres du conseil d'administration de l'AAEPAQ: de gauche à droite (assis): Marjolaine Martinet, vice-présidente; Marie-Hélène Boulanger, présidente; Line Lavallée, secrétaire. Debout: Jacquelin Labrecque, trésorier; Daniel Deschênes, directeur, Jean-Yves Dion, conseiller et Michel Thibau-deau, représentant de la Beauce.



Lors du spectacle de la soirée, une scène de la Production G.C.: Jacques Hamond et Gérard Courchesne.



Le magicien Pafou (Pierre Petit), bien connu dans le monde des sourds et ce, au niveau mondial... a produit son numéro qui a été bien apprécié.

L'accès au pouvoir...

par Arthur LeBlanc

NDLR — Nous reproduisons ici une des conférences prononcées au colloque «Les sourds comme ça» qui a eu lieu à l'Université Laval, le 3 mars dernier.

L'accès au pouvoir pour nous les sourds au Québec, c'est quoi? Peut-être pas grand chose, mais c'est un peu comme à prendre ou à laisser. À l'heure actuelle, cet accès au pouvoir est presque inexistant pour nous, et nous est même presque interdit. Pourquoi? Un bref survol historique de l'évolution de notre système éducatif nous permettra de mieux le comprendre.

En effet, la faiblesse de la participation des sourds aux prises de décision les concernant tire sa source de la base même de l'éducation qu'ils reçoivent, c'est-à-dire que nous sommes «programmés» dès les bancs de l'école à laisser d'autres personnes prendre toutes les décisions à notre place. Il est évident que cette programmation nous a toujours conduit à un cul de sac et il est clair, aussi, que si la loi autorise les parents à choisir le système d'éducation qu'ils veulent pour leur enfant, cette même loi est discriminatoire pour nous les sourds, car elle entre en conflit avec la Charte des droits et libertés de la personne, qui reconnaît aux personnes handicapées le droit de choisir elles-mêmes ce qui leur convient le mieux. Or, à ce chapitre, les sourds sont doublement pénalisés, puisque leur handicap en est un de communication et des limites inhérentes aux moyens palliatifs utilisés. (En d'autres mots, notre handicap de communication nous a longtemps empêchés de faire valoir notre droit de choisir nous-mêmes notre système d'éducation.)

Depuis des temps immémoriaux, les sourds se sont toujours sentis plus à l'aise avec d'autres sourds qu'avec des gens qui entendent. Cette affinité par le handicap leur a permis de développer un moyen de communication efficace, le langage gestuel, qui leur permet de percevoir et comprendre visuellement ce qu'ils ne perçoivent ni ne comprennent auditivement. De fil en aiguille, ce langage visuel leur a permis de développer leur cohésion sociale, autour d'une culture et de valeurs qui leur sont propres et qui répondent bien à leur besoins. Ils ont suivi en cela le même processus que tout autre groupe d'être humains qui se regroupent et s'entraident lorsque leurs problèmes ou leurs besoins sont semblables.

Avant les années 1960, il y avait des collèges et couvents qui regroupaient les sourds et leur donnaient un enseignement adapté à leur possibilités et à leurs limites, tout en tenant compte également des contraintes sociales de l'époque face aux opportunités d'emploi. Ce système éducatif ne posait pas trop de questions parce qu'il était assez uniforme et que la société québécoise n'avait pas encore en-

trepris le grand tournant que fut la «révolution tranquille». Bien que dirigé par des entendants et bien que n'étant pas parfait, ce système avait l'immense mérite de mieux respecter la spécificité du handicap auditif et d'offrir aux élèves un milieu de vie où ils pouvaient s'épanouir humainement, intellectuellement et culturellement — et même spirituellement — en interagissant avec leurs semblables et en utilisant pour cela le moyen de communication le plus efficace et le plus naturel pour des personnes qui n'entendent pas: le langage gestuel.

Mais à partir de 1960 quand le système d'éducation des sourds fut retiré du secteur privé et de la tutelle des communautés religieuses pour être confié au secteur public, la loi stipulait qu'il revenait aux parents de choisir les méthodes d'enseignements et les moyens de réaliser cet enseignement. Or, n'ayant pas vécu l'expérience de la cohésion sociale du monde des sourds, ni les situations de communication qui justifient l'existence d'une culture sourde, les parents pensaient forcément en fonction de la cohésion sociale de la société des entendants. En d'autres mots, ils concevaient le système d'éducation de leurs enfants sourds «avec une tête, des oreilles, des pensées et une culture d'entendants», mais en ignorant complètement le point de vue et l'expérience des sourds et en rejetant même la riche expérience accumulée par le système éducatif privé qui existait encore à l'époque. Se coupant ainsi de toute référence à des valeurs sûres, les parents et, avec leur bénédiction, les fonctionnaires du monde de l'éducation cherchèrent donc — et cherchent toujours, à ce qu'il semble — à réinventer la roue.

Qu'est ce que tout cet effort, tout ce chambardement des systèmes éducatifs, aura finalement donné? Pas grand chose. Au contraire, plus d'une génération d'enfants sourds aura été sacrifiée à cause du refus des parents et des pédagogues de reconnaître leur droit à s'épanouir au sein de la culture et du langage qui leur sont propres. Privés de leur milieu naturel d'épanouissement culturel, ces enfants devenus de jeunes adultes ne puisent plus à la sève vivifiante de l'appartenance culturelle voire même ethnique à un groupe pouvant leur apporter le soutien moral et affectif dont ils ont besoin et se contentent de végéter dans l'ignorance, l'anonymité, la solitude et même la honte de se sentir incompris, handicapés, laissés pour compte, alors que tout à côté d'eux existe des personnes, une culture et un milieu de vie qui ne demanderait pas mieux que de les accueillir et de leur insuffler un nouveau souffle de vie et de leur donner enfin accès au bonheur auquel ils ont droit, même s'ils ne le savent pas. Il y a, bien sûr quelques jeunes qui s'impliquent au niveau du leadership dans le milieu des sourds, mais s'ils le font, c'est surtout parce qu'ils ont pris conscience de l'erreur de leurs parents en ce qui concerne leur éducation, et qui ont décidé de se prendre en main eux-mêmes afin de contribuer à redresser la situation. On pourra toujours me dire qu'il existe des preuves concrètes que le système éducatif instauré à la demande des parents, et qui privilégie l'oralisme et l'intégration la plus complète possible à la société entendant, en faisant le moins possible référence au handicap auditif, a produit des sourds qui ont réussi à se rendre assez

(suite et fin)

loin dans leur éducation, et je ne le conteste pas. Mais si on regarde l'ensemble de la population des jeunes sourds qui ont atteint l'âge adulte au cours des dix ou quinze dernières années, on ne peut que faire tristement un lamentable constat d'échec. Les quelques cas de réussite ne sont ici, hélas, que l'exception qui confirme la règle, car le résultat global est bien plus près de zéro.

Or, pour avoir accès au pouvoir décisionnel, il nous faut forcément passer par les structures politiques et culturelles des entendants, c'est-à-dire traverser les étapes obligatoires de la formation scolaire, de la maternelle à l'université. Or, sur ce point les sourds sont bloqués depuis longtemps, comme je l'ai expliqué précédemment, car le système éducatif mis en place à la demande des parents a empêché les jeunes sourds de développer suffisamment leurs aptitudes intellectuelles et d'interaction sociale, de telle sorte qu'ils n'ont pas acquis les outils essentiels à l'exercice efficace du pouvoir. Les intervenants entendants qui travaillent pour nous peuvent donc dormir en paix, personne ne menacera leur hégémonie et leur domination sur la gestion des services qui nous reviennent de droit. Pour changer cet état de choses, pour prendre enfin la vraie place qui nous revient dans la gestion de nos vies, ce qu'il faut réaliser, comme cela s'est déjà produit à maintes reprises dans les sociétés les plus diverses à travers les âges, c'est rien de moins qu'une RÉVOLUTION. Mais une révolution pacifique, remportée pied à pied sur le terrain de la compétence et du nombre d'individus.

La Suède, pays socialement très avancé, a très bien compris la justesse du point de vue des sourds. Le gouvernement suédois a reconnu la langue et la culture des sourds et l'association nationale des sourds suédois est très écoutée pour ce qui est du système éducatif à offrir aux enfants sourds. Les parents, quant à eux, s'accommodent très bien de cette situation et admettent le bien fondé des recommandations faites par les sourds ainsi que leur efficacité sur le terrain en situation d'apprentissage. Quand verrons-nous la même situation se répéter au Québec? Nous avons déjà des lois pour nous protéger, comme la Loi instaurant l'Office des personnes handicapées. Malheureusement, cette loi permet aux parents d'être présents, reconnus et de jouer un rôle considérable dans le proces-

sus de prise des décisions. Ce n'est pas qu'ils dussent être écartés complètement, mais il me semble indispensable d'arriver à un juste équilibre où les vrais représentants des sourds et des autres handicapés, c'est-à-dire les sourds et les handicapés eux-mêmes, auront toute la liberté de faire valoir leur point de vue, lequel sera vraiment pris en considération, alors que les parents, tout en continuant de contribuer à la discussion, n'en accepteront pas moins de se laisser éduquer par les handicapés à savoir ce qui convient le mieux à ces derniers. Pour nous les sourds, c'est l'AQEP, une association de parents, qui a d'abord été reconnue par l'OPHQ comme porte-parole de la déficience auditive, et c'est elle qui y a apporté tous les courants d'influence émanant de la mentalité et de la culture des entendants, lesquels ne constituent malheureusement pas une vision vraiment complète et objective de la réalité vécue par les sourds, puisque les parents ne consultent pratiquement jamais les spécialistes les plus aptes à bien les informer: les sourds eux-mêmes. Peut-être sont-ils trop attachés à leur pouvoir et à leur désir de faire triompher leurs idéaux irréalisables pour accepter de se remettre franchement en question?

Quant à nous les sourds, nous avons été reconnus sur le tard par l'OPHQ, ce qui fait que nous en sommes encore à lutter à contre-courant. Mais l'espoir de prendre un jour enfin le contrôle de notre destinée au niveau décisionnel ne nous quitte pas. Il nous faudra simplement éviter de verser dans l'un ou l'autre de ces deux extrêmes que sont le découragement et la démission d'un côté qui ne nous mèneraient nulle part et ne feraient qu'asseoir davantage le pouvoir des entendants sur nos propres affaires, et une agressivité inutile et anti-sociale qui ne ferait qu'enlever aux entendants toute envie de nous faire confiance et de nous confier la responsabilité de notre propre destin. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne nous est pas permis d'utiliser, à l'occasion et avec mesure, certains moyens de pression visibles et dérangeants tels que des manifestations publiques, lorsque nous n'avons pas d'autres moyens à notre disposition. Le retour du balancier est automatique, dit-on, et nous sommes confiants qu'«un jour, ce sera notre tour».

L'alarme à l'oeil?

Par **Albert SÉVIGNY**
Collaboration spéciale

En 1985, je me suis acheté un condominium. Quelques mois plus tard, j'apprenais que d'autres propriétaires se faisaient voler. Alors moi et ma femme devenions de plus en plus inquiets de nous faire voler à notre tour.

J'ai donc songé à installer un système d'alarme. Mais je n'aimais pas voir de fils autour du cadre de la porte d'entrée. Et je voulais un système pouvant fonctionner même en cas de panne de courant, et qu'il soit bien visible des voleurs, pour que ceux-ci se rendent bien compte que ma porte est protégée par un système d'alarme.

J'ai donc entrepris de me fabriquer mon propre système d'alarme, avec divers matériaux. Pour la boîte, je n'avais pas de presse pour plier le métal, alors j'ai dû faire ma première boîte en bois. Ensuite, je me suis mis à monter le mécanisme. Ce fut long et pénible car il me fallait faire les plans des diverses pièces, au cas où elles auraient besoin d'être modifiées par la suite. J'ai dû visiter plusieurs magasins pour trouver à me procurer les serrures et le matériel électrique qu'il me fallait. Ainsi, peu-à-peu, je réussis à fabriquer mon premier système d'alarme. Malheureusement, ce premier système avait un défaut: l'alarme se déclenchait chaque fois que la porte heurtait le mur.

Alors je poursuivis mes recherches et je parvins à fabriquer une boîte pouvant être installée sur une porte d'entrée de 1 3/4" à 2" d'épaisseur et contenant un mécanisme pouvant être inversé pour une porte s'ouvrant à gauche ou à droite. Cette boîte traverse la porte de part en part. Une ouverture carrée de 5 9/16" de côté doit être pratiquée dans la porte et la boîte y est maintenue en position par des vis. Le couvercle fermant la boîte est muni d'un dispositif de verrouillage des entrées de vis. Et on peut vérifier l'état de la pile à partir de la serrure du côté intérieur de la porte.

Ayant toujours le souci d'améliorer mon système, je décidai ensuite de fabriquer un système plus petit et plus économique. Ce petit modèle s'installe sur le côté de la porte (sur le côté des charnières), et cette installation se fait plus facilement et plus rapidement.



M. Albert Sévigny pose ici fièrement avec les différents modèles du système d'alarme dont il est l'inventeur, ainsi qu'avec le brevet d'invention qu'il a obtenu en récompense de son talent et de ses efforts.

À vendre...

Robe de mariée à vendre. Grandeur 9, et elle est blanche partout. Prix à discuter. Pour information: Mme Ginette Nadeau, (514) 464-8712.



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

Campagne de sensibilisation

L'Association des adultes avec problèmes auditifs de Montréal tiendra sa toute première campagne de sensibilisation durant le mois de mai pour souligner le mois de l'ouïe.

L'objectif de cette campagne est de sensibiliser la population aux problèmes de communication que subissent les sourds. Quant au thème de la campagne, il illustre parfaitement le triste état des conditions de vie dans lesquelles vivent plusieurs de ces individus: « Les mots me manquent ».

Qu'est-ce que l'AAPA ?

L'Association des adultes avec problèmes auditifs de Montréal est un organisme sans but lucratif qui :

- développe des programmes d'adaptation pour des individus sourds;
- informe les sourds des possibilités techniques, professionnelles et autres, pouvant être mises à leur disposition;
- assiste les personnes sourdes dans leurs démarches (études, recherche de travail, santé, famille, etc.)

La sensibilisation des Montréalais et autres peut nous aider à mettre sur pied un service d'interprètes à l'intention des personnes sourdes, leur permettant ainsi une intégration plus facile au monde des entendants et un accès beaucoup plus grand à l'information. Ce service, loin d'être un luxe, est une véritable nécessité.

Le grand Montréal compte parmi sa population au-delà de 15 000 sourds, le Québec en compte environ 50 000. Ces chiffres n'incluent pas les malentendants, mais uniquement les personnes souffrant de surdité profonde.

Cette campagne de sensibilisation est essentielle à l'amélioration de la qualité de vie des personnes sourdes qui souhaitent s'intégrer pleinement à la société. Bien que cet handicap soit moins visible, il n'en demeure pas moins un handicap incurable et fort difficile à surmonter dans une société où la communication est primordiale.

Pour plus d'informations, contactez Guy Werner, directeur des relations publiques au 381-3143.



prop.:
Raphaël Desantis
(sourd)



CARROSSERIE R.D. enr.
SPÉCIALITÉS:
DÉBOSELAGE – PEINTURE – MÉCANIQUE
ESTIMATION GRATUITE

321-8114
(ATS)

10766 SALK
MONTRÉAL-NORD, QC
H1G 4Y1

LES MOTS ME MANQUENT



**JE N'ENTENDS PAS.
ENTENDEZ-VOUS ...
ME LAISSER COMME ÇA?**

LA SURDITÉ
EST UNE SOUFFRANCE
SANS MOT.

POUR INFORMATIONS
(514) **381-3143**

10055 PAPINEAU, SUITE 2712 MONTRÉAL, QC H2B 1Z9

Association of
Hearing-Impaired Adults
of Montreal



Association des adultes
avec problèmes auditifs
de Montréal



Hommage à deux Ontariens sourds



Source: VIBRATIONS, Décembre 1989

Deux Ontariens Sourds ont reçu le Prix en Action Communautaire le 17 novembre lors d'une cérémonie tenue dans un somptueux hôtel de Toronto.

Ces deux célébrités sont: - Gary Malkowski, Président de l'équipe spéciale du Détachement de l'A.S.O. et Roger St. Louis de St. Charles, à l'est de Sudbury, un activiste engagé à promouvoir les droits linguistiques des personnes sourdes francophones de l'Ontario.

L'Honorable Shirley Collins, Ministre des Personnes Handicapées de l'Ontario a dit: «Ils ont remporté cette mention d'honneur à titre de «Citoyens Exceptionnels, ayant non seulement fait preuve de leur savoir et de leurs talents mais aussi de leur intérêt et de leur dévouement visant à aider les autres à l'émancipation, au développement de leur potentiel».

Gary et Roger! FÉLICITATIONS!

GARY MALKOWSKI, de Weston, Ontario, fait activement la promotion des intérêts des personnes sourdes en Ontario. À titre de président du groupe de travail de l'Association des sourds de l'Ontario, il a joué un rôle important pour convaincre le ministère de l'Éducation d'entreprendre une étude présentement en cours sur les services d'éducation destinés aux personnes sourdes. Gary, qui est sourd, consacre beaucoup de temps à l'enseignement et à l'action politique. Il donne deux cours au Collège d'arts appliqués et de technologie George Brown et se rend dans toutes les régions de l'Ontario pour aider les personnes sourdes. Sa candidature au Prix d'initiatives communautaires a été présentée par la Société canadienne de l'Ouïe.

* * *

ROGER ST-LOUIS, de St-Charles, à l'est de Sudbury, est un ardent promoteur des droits linguistiques des francophones sourds de l'Ontario. Il est membre fondateur de la section de Sudbury de la Société canadienne de l'Ouïe et siège comme représentant francophone au comité exécutif de l'Association des sourds de l'Ontario. Roger, qui est sourd, dirige des ateliers d'apprentissage de la langue des signes au Collège d'arts appliqués et de technologie Cambrian, à Sudbury, de même qu'au Centre Jules Léger, à Ottawa. Il a aussi été membre du comité consultatif du ministère de l'Éducation dans le cadre d'étude des services d'éducation destinés aux personnes sourdes en Ontario. Sa candidature a été présentée par Aurèle Bertrand.



Roger St-Louis, à gauche, et Gary Malkowski, à droite, posent fièrement avec les Prix d'initiatives communautaires qu'ils se sont mérités et que leur remet ici la ministre ontarienne responsable des handicapés, Mme Shirley Collins.



La famille de Roger St-Louis a pu assister à la remise à leur père du Prix d'initiative communautaire. De gauche à droite: Joël, Jocelyne, François, la députée NPD Shelley Martel, Murielle (épouse de Roger, on ne voit que sa robe), Roger, Judith, Lise, Yvonne et la ministre ontarienne responsable des personnes handicapées, Mme Shirley Collins.

Pilon[®]

FOURNITURES
DE BUREAU

Siège social: 666, boul. St-Martin Ouest,
Laval (Québec), H7M 5G4

Commandes téléphoniques:

Montréal: 332-4440 Extérieur: 1-800-363-8259

Service de représentants & administration

Montréal: 629-6666 Extérieur: 1-800-363-4270

Fax: 332-2397 TÉLEX: 055-61758

Association du Québec pour
Entants avec Problèmes Auditifs



3700 Berri, Suite 486
Montréal, Qué. H2L 4G9
514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE



Chronique

Odette RAYMOND



sur les sourds-aveugles



L'Institut Nazareth
et Louis Braille:

Le processus d'admission

Quelques mois se sont écoulés depuis que je vous ai parlé pour la première fois de l'Institut Nazareth et Louis Braille. Les commentaires positifs de certains d'entre vous m'ont encouragée à poursuivre sur ce sujet. Cet article sera donc consacré à quelques-uns des services offerts par l'Institut à la population déficiente visuelle.

Disons tout de suite que l'Institut offre un service de consultation aux établissements, ce qui veut dire que les personnes sourdes-aveugles vivant dans des centres d'accueil ou des foyers pour personnes âgées peuvent recevoir facilement des services de l'Institut.

Voyons maintenant le cheminement d'une personne sourde ayant des problèmes visuels et qui désire recevoir l'aide d'intervenants en déficience visuelle. Elle doit d'abord franchir une série d'étapes préliminaires qui sont les suivantes:

Premièrement, il faut y être admis. Après avoir fait parvenir à l'Institut un rapport d'ophtalmologie ou d'optométrie, la personne reçoit un appel l'invitant à se présenter à l'Institut pour un rendez-vous, ou bien une personne de l'Institut peut se rendre chez elle.

Deuxièmement, lors de cette première rencontre, on discute avec la personne afin de connaître ses besoins, et on fixe avec elle un deuxième rendez-vous.

Troisièmement, cette deuxième rencontre se déroulera au service de basse vision, où des spécialistes feront passer des tests à la personne dans le but de vérifier si elle peut être considérée comme une personne handicapée visuelle au sens de la loi et ainsi être éligible à recevoir des services de l'Institut.

Quatrièmement, une fois jugée «admissible», la personne se voit proposer d'autres rencontres qui permettront de mieux préciser ses besoins et de décider de la meilleure façon d'y répondre avec pertinence. Par exemple, la personne a-t-elle besoin d'aide pour améliorer son autonomie à la maison? Pour se déplacer en toute sécurité? Pour poursuivre ses études? Pour se trouver ou conserver un emploi? D'activités de loisirs adaptés à sa déficience visuelle? D'appareils spécialisés? De soins? D'aide ou d'écoute? Seule la personne qui demande l'aide de l'Institut connaît les réponses à ces questions, et les intervenants ont besoin de ces informations pour mieux l'aider par la suite.

Cinquièmement, une fois les besoins de la personne bien définis, elle est orientée vers les services ou les programmes conçus pour y répondre.

Ces cinq étapes constituent l'ensemble des démarches à suivre afin de bénéficier des services de l'Institut Nazareth et Louis Braille. Il est important de savoir que ce processus est le même pour tous, que la personne ait ou non un handicap auditif. Et si certains d'entre vous préfèrent se faire accompagner lors de ces étapes préliminaires, des conseillers de l'Institut Raymond-Dewar (I.R.D.) peuvent vous aider. Il s'agit de M. Gilles Lefebvre et de Mme Chantal Dumas.

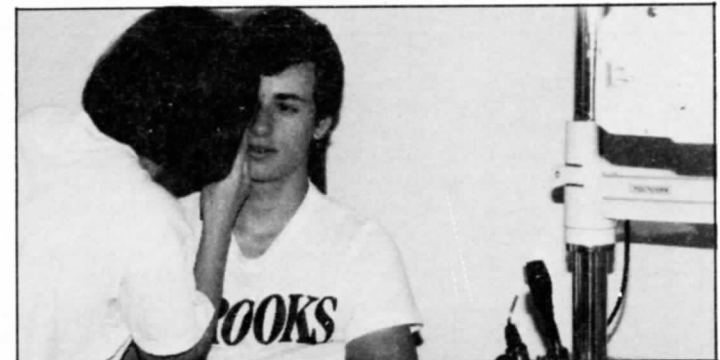
Maintenant je voudrais revenir sur le terme « basse vision », car je crois que peu d'entre vous comprennent vraiment ce dont il s'agit. Il s'agit d'une approche du handicap visuel sous l'angle du «reste visuel», tout comme on parle du «reste auditif» chez

une personne sourde. Les optométristes en basse vision travailleront donc non pas sur la vision que vous avez perdue, mais sur celle que vous avez conservée. À l'Institut, lorsqu'une personne sourde-aveugle va au service de basse vision, elle passe une série de tests non douloureux semblables à ceux qu'on passe chez l'ophtalmologiste ou l'optométriste. Après avoir évalué l'état de sa vision, on conseille à la personne des moyens correctifs, des instruments (appareils) ou des moyens (techniques) qui lui permettront soit d'améliorer son fonctionnement visuel, soit de mieux se débrouiller compte tenu de son reste visuel.

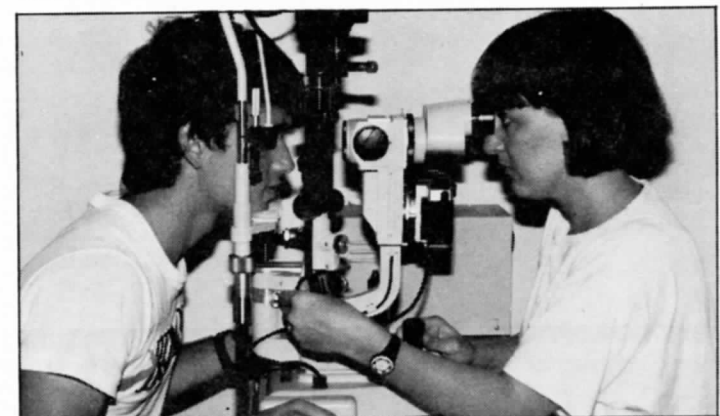
Dans de prochains articles, je vous entretiendrai plus en détail de certains des programmes offerts par l'Institut Nazareth et Louis Braille, tels que «orientation et mobilité», «autonomie», etc. C'est à suivre.



Mme Claudette Cardinal, secrétaire du service de basse-vision à l'Institut Nazareth et Louis Braille. Photographie: Claire LAUZIER



Mme Marie-Chantal Hudon, optométriste en basse vision, commence l'examen de la vue.



Comme on le voit, le service de basse vision de l'Institut Nazareth et Louis Braille est équipé de divers appareils très sophistiqués pour les examens de la vue.



CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE AUDITIVE

par Sylvie CHARRON
Coordonnatrice

Institut des Sourds de Charlesbourg



HISTORIQUE

L'Institut des Sourds de Charlesbourg (I.S.C.) a vécu au cours des récentes années une profonde transformation de ses services et de sa mission. D'une école-pensionnat pour jeunes sourds qu'il était jusqu'en 1977, il est devenu depuis, un centre spécialisé en réadaptation auditive. L'Institut des Sourds de Charlesbourg dispense maintenant des programmes de réadaptation auditive aux enfants et aux adultes ayant des problèmes d'audition. Ces services, soit en externe ou à l'interne, sont accessibles à la population du Québec métropolitain de même qu'à celle des diverses régions de l'Est du Québec.

LA RÉADAPTATION AUDITIVE, C'EST QUOI?

D'abord, la mise en oeuvre de moyens permettant de compenser la perte d'audition:

- appareillage (prothèses auditives et diverses aides techniques),
- entraînement auditif.

Puis, un programme d'intervention visant à développer ou maintenir les habiletés de communication.

Enfin, un soutien psychologique et social à la personne, à sa famille et à son milieu.

PROGRAMMES ET RESSOURCES DE L'I.S.C.

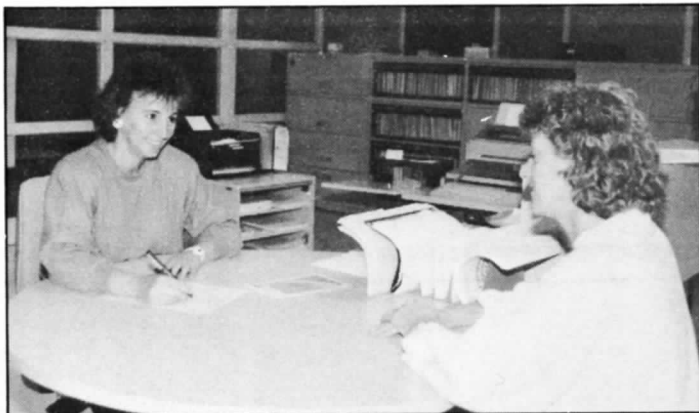
Afin de répondre aux besoins de l'ensemble des personnes, enfants et adultes, atteintes de problèmes auditifs, L'I.S.C. a structuré ses services en divers programmes visant à rejoindre le plus adéquatement possible les personnes en fonction de leur âge, de la nature des problèmes auditifs présentés et de leurs besoins spécifiques.

Cet article vous donnera un aperçu de chacun de nos programmes, lesquels sont dispensés par une équipe de spécialistes de diverses disciplines:

- audiologiste,
- audioprothésiste,
- orthophoniste
- infirmière,
- spécialiste en communication,
- psychologue,
- travailleuse sociale,
- ergothérapeute,
- éducateur(trice) spécialisé(e),
- animateur de pastorale,
- technicien en électronique,
- personnel de soutien,
- personnel d'encadrement administratif et clinique.

SERVICES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Pour les jeunes âgés entre 0 et 18 ans, les références et demandes de services sont adressées à la Direction des services professionnels. Les parents et l'enfant sont alors convoqués à des évaluations et par la suite, invités à participer à la discussion de cas et à la mise en branle d'un programme individualisé d'intervention.



Les services auxquels a accès la clientèle adulte sont essentiellement dispensés sur une base externe et les personnes sont inscrites lors de leur première consultation avec un intervenant de l'I.S.C.

CRITÈRES D'ADMISSION

Pour tous les services externes:

- surdité (avec ou sans problèmes associés),
- résidence sur le territoire de l'Est du Québec,
- clientèle de tout âge.

Pour les services résidentiels:

- surdité avec problèmes associés,
- résidence sur le territoire de l'Est du Québec,
- âgé(e) entre 5 et 18 ans.

PROGRAMME DE STIMULATION PRÉCOCE

Ce programme s'adresse à la fois aux enfants âgés de 0 à 4 ans et à leurs parents. Il vise à favoriser le développement global du jeune enfant sourd par une stimulation intensive de la communication et des restes auditifs, de même que du développement affectif, intellectuel, moteur et social. L'équipe de spécialistes travaille conjointement avec les parents afin de permettre à l'enfant d'atteindre un niveau optimal d'autonomie et d'épanouissement. L'équipe offre également aux parents le support, l'information et l'entraînement nécessaires à la réadaptation de l'enfant.

PRINCIPALES ACTIVITÉS:

- évaluation et contrôle périodique de l'audition,
- appareillage,
- entraînement auditif,
- stimulation du langage (oral et / ou signé) et de la parole,
- stimulation du développement socio-affectif et intellectuel,
- stimulation du développement moteur,
- entraînement à l'autonomie personnelle,
- formation des parents,
- guidance parentale (support psycho-social).

L'enfant inscrit au programme de stimulation précoce bénéficie de thérapies individuelles avec les différents professionnels, et peut aussi profiter du Centre de stimulation. Le centre accueille les enfants en petits groupes, à raison de 3 à 4 demi-journées par semaine et a comme objectifs:

- d'offrir à l'enfant un milieu favorisant la communication et la socialisation,
- de supporter les parents dans la réalisation du programme de réadaptation.

Au plan régional et supra-régional, l'équipe offre également aux intervenants de divers organismes des services de consultation en déficience auditive, en vue de:

- faciliter le dépistage précoce de la surdité,
- faciliter l'accès rapide à des services de réadaptation auditive,
- favoriser le maintien du jeune enfant dans sa famille.

PROGRAMME DE RÉADAPTATION EN MILIEU SCOLAIRE

Ce programme vise à fournir aux enfants et adolescents atteints de surdité des services de réadaptation auditive, en étroite collaboration avec les parents et les intervenants du milieu scolaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS:

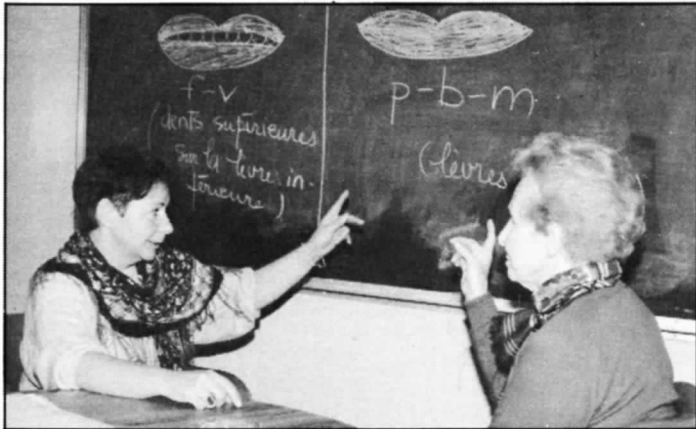
- support à l'intégration en milieu scolaire régulier ou spécial,
- contrôle de l'audition et entraînement à l'utilisation des prothèses auditives et des aides techniques,
- interventions de l'orthophoniste en vue d'une communication efficace avec l'environnement scolaire, familial et social,
- consultations psychologiques et sociales,
- stimulation du développement moteur et perceptif,

(suite)

- sensibilisation du milieu scolaire d'accueil aux diverses réalités de la déficience auditive et des problèmes qui peuvent y être associés,
- information, support et formation aux parents et intervenants du réseau scolaire, pour la région de Québec et pour l'Est du Québec.

L'I.S.C. travaille en collaboration avec la Commission Scolaire de Charlesbourg afin de desservir les jeunes qui sont scolarisés à l'École Joseph-Paquin et au Département Lucien Valiquette de la Polyvalente de Charlesbourg. Et déjà, l'I.S.C. s'est associé à différentes commissions scolaires de l'Est du Québec afin de dispenser, en région, la formation en déficience auditive destinée aux enseignants et aux parents, de même que des services de consultation pour leur clientèle avec problèmes auditifs.

PROGRAMME DE RÉADAPTATION POUR ADULTES



SURDITÉ CONGÉNITALE (DE NAISSANCE) OU ACQUISE EN BAS ÂGE:

Le programme de réadaptation pour adultes sourds vise essentiellement à favoriser leur intégration sociale.

PRINCIPALES ACTIVITÉS:

- support orthophonique en vue de développer au maximum les habiletés de communication,
- conseils concernant l'utilisation des restes auditifs: prothèses, aides techniques, moyens de suppléance,
- support à l'intégration au marché du travail: consultation auprès de la personne sourde, de l'employeur, des Centres d'Emploi du Canada, des services d'éducation aux adultes, des centres de travail adapté,...
- assistance en milieu de vie, par exemple: aide à la recherche de logement, organisation des loisirs,...
- consultation psycho-sociale,
- sensibilisation de divers organismes quant à l'accessibilité des services publics ou communautaires pour les personnes sourdes,
- consultation, information et formation, auprès de divers intervenants impliqués auprès des personnes sourdes, tant au niveau régional que supra-régional (Est du Québec).

SURDITÉ ACQUISE:

1. SURDITÉ CONSÉCUTIVE À UN TRAUMATISME (ACCIDENT) OU À LA MALADIE:

Pour les personnes qui présentent une diminution subite et permanente de l'audition, ce programme vise à leur offrir des services de support pour l'adaptation à leur handicap.

PRINCIPALES ACTIVITÉS:

- apprentissage de divers moyens pour compenser la perte auditive,
- services orthophoniques qui visent le maintien de la communication orale et l'adaptation aux nouvelles conditions de communication (suppléance visuelle, lecture labiale, etc.),
- support psychologique à la personne et à ses proches,
- réorientation professionnelle au besoin.

2. PRESBYACOUSIE (SURDITÉ DUE AU VIEILLISSEMENT):

Ce programme s'adresse aux personnes qui, dû au vieillissement, se retrouvent avec une diminution de l'audition entraînant des difficultés de communication avec leur entourage.

PRINCIPALES ACTIVITÉS:

- évaluation de l'audition et information sur les conséquences de la surdité,
- appareillage (prothèses auditives, aides techniques, stratégies d'écoute),
- entraînement à la lecture labiale,
- support psychologique en vue de faciliter l'adaptation à la perte auditive,
- information et conseils à la personne et à ses proches,
- information et consultation auprès des intervenants en Centre de Jour pour personnes âgées et en centres d'accueil d'hébergement.



PROGRAMME DE RÉADAPTATION EN MILIEU RÉSIDENTIEL

SERVICES RÉSIDENTIELS

FOYER DE DÉPANNAGE SOCIAL ET DE RÉPIT:

Ayant une vocation de *dépannage*, ce foyer accueille les jeunes qui nécessitent une ressource temporaire d'hébergement en raison d'une situation de crise, d'urgence sociale ou de désorganisation passagère.

De plus, dans le but de favoriser le maintien de l'enfant dans son milieu, le foyer offre aux parents naturels ou d'accueil (au besoin), la possibilité de placer leur jeune pour de courtes périodes de répit afin de récupérer et de retrouver un meilleur équilibre familial.

Le foyer accueille occasionnellement pour fin d'observation, les bénéficiaires qui nécessitent une intervention particulière compte tenu de la complexité de leur situation ou les bénéficiaires qui viennent de régions éloignées pour fins d'évaluation globale.

FOYER DE GROUPE

POUR ENFANTS SOURDS MULTIHANDICAPÉS:

Foyer qui accueille des enfants ayant un retard global de développement associé à la surdité. Le programme du foyer vise à stimuler la communication de même que le développement général de l'enfant et ce, dans un milieu de vie intégré à la communauté. L'enfant est intégré selon ses capacités en milieu scolaire adapté.

FOYER DE GROUPE

POUR ADOLESCENTS SOURDS MULTIHANDICAPÉS:

Foyer qui accueille des adolescents sourds avec handicaps associés et troubles de comportement. Le programme du foyer vise à développer une communication significative et fonctionnelle, de même qu'un niveau optimal d'autonomie personnelle. L'adolescent est intégré selon ses capacités en milieu scolaire adapté.

FOYER DE GROUPE POUR ADOLESCENTS SOURDS

AVEC DIFFICULTÉ D'ADAPTATION SOCIALE:

Ce foyer accueille actuellement de jeunes adultes de 18 à 21 ans afin de leur permettre de développer leurs habiletés sociales, des comportements adaptés et d'assumer les responsabilités inhérentes à un fonctionnement en société. L'adolescent ou le jeune adulte est intégré selon ses capacités en milieu scolaire adapté.

SERVICES DE FORMATION ET RECHERCHE EN DÉFICIENCE AUDITIVE

Vise à sensibiliser, informer et former divers intervenants à la déficience auditive. Ce service offre également aux parents, aux bénéficiaires et à toutes personnes intéressées des cours en communication totale:

- français signé,
- Langue des Signes Québécois (L.S.Q.),
- dactylogie (épellation digitale).

De plus, l'Institut des Sourds de Charlesbourg poursuit le développement de son expertise en déficience auditive à travers divers projets de recherche menés conjointement avec les Universités. L'Institut des Sourds de Charlesbourg accueille également des stagiaires de niveau collégial et universitaire.

(suite et fin)

De plus, l'Institut des Sourds de Charlesbourg est à développer un centre spécialisé de documentation en déficience auditive. Cette banque d'abonnements, livres, articles, parutions diverses, documents audio-visuels sera rendue accessible aux bénéficiaires de l'Institut des Sourds de Charlesbourg, à son personnel et aux intervenants de divers organismes.

SERVICES DE SUPPORT

HÔTELLERIE

Le service d'hôtellerie vise à faciliter l'accessibilité des services de l'Institut des Sourds de Charlesbourg à la clientèle des régions de l'Est du Québec en offrant au bénéficiaire et à ceux qui l'accompagnent un lieu d'hébergement temporaire et de courte durée.

TRANSPORT

L'Institut des Sourds de Charlesbourg offre, au besoin, aux bénéficiaires du Centre de stimulation précoce et des services résidentiels un service de transport dans le périmètre du Québec-Métro.

PASTORALE

Dans le souci de répondre aux besoins des personnes sourdes sur le plan moral et spirituel, un animateur de pastorale offre son support à la clientèle et aux organismes communautaires qui en font la demande.

LOISIRS

- Programmes d'activités pour les bénéficiaires en semi-interne.
- Favoriser l'initiation aux différentes activités pour les jeunes de la Commission Scolaire de Charlesbourg afin de faciliter leur intégration dans la communauté.
- Favoriser l'utilisation des ressources communautaires pour les clientèles externes.
- Support au niveau de la clientèle adulte dans l'organisation et la recherche de ressources pour leurs activités de loisir.

POUR PLUS D'INFORMATION

N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS!

Institut des Sourds de Charlesbourg

1550, St-Viateur
Charlesbourg G2L 1M8

Téléphone: (418) 623-9801

- pour information sur les services à la clientèle: poste 300
- pour le service d'admission: poste 302

Les personnes sourdes peuvent nous rejoindre 24 heures par jour et 7 jours par semaine: ATME: (418) 623-7377



Un don d'IBM à l'Institut des Sourds de Charlesbourg

Par Sylvie CHARRON,
coordonnatrice

C'est à l'occasion d'une petite cérémonie, le 5 décembre dernier, que Mme Claudette Gauvreau, directrice générale de l'Institut des Sourds de Charlesbourg, a reçu de M. Pierre Fitzgerald, directeur de la succursale de Québec IBM Canada Ltée, un système SpeechViewer en version française.

Le SpeechViewer est un outil informatique de rééducation de la voix et de la parole. Attrayant et interactif, il offre au bénéficiaire assisté par son orthophoniste un retour visuel et auditif sur ses réalisations orales. C'est aussi un outil précieux d'analyse et de recherche.

Ce logiciel spécialisé est l'aboutissement de dix années de recherche au Centre Scientifique de IBM en France. Il comprend un ensemble de douze modules cliniques qui s'associent efficacement aux méthodes orthophoniques employées en rééducation.

L'Institut des Sourds de Charlesbourg, dont la mission est la réadaptation en déficience auditive, se servira donc de cette machine pour aider ses spécialistes dans leur tâche. La diversité et la flexibilité des modules permet d'utiliser le SpeechViewer avec les clientèles de tous âges et pour une grande variété de troubles de la parole, autant pour le bénéficiaire du programme «petite enfance» que pour celui du programme scolaire ou celui du programme adulte, sans négliger la clientèle en réa-



daptation port-implant cochléaire. Ces modules offrent au bénéficiaire un retour visuel et auditif de ses productions orales qui stimule son intérêt et accroît sa motivation. Le SpeechViewer permet donc au bénéficiaire de «voir» sa parole sous un nouvel éclairage, et c'est ce qui en fait un outil clinique passionnant. L'Institut est toujours à la recherche de nouvelles technologies qui l'aideront à mieux servir ses bénéficiaires et celle-ci en est un bon exemple.

Le SpeechViewer est un des éléments de la série «Autonomie» d'IBM pour les personnes handicapées. Selon M. Fitzgerald, si l'Institut des Sourds de Charlesbourg a été choisi pour recevoir ce don, c'est en raison de l'excellente réputation de ce centre, de son impact dans la région et de son travail avec les jeunes enfants.

Pour sa part, l'Institut s'engage à soumettre à IBM, après la première année d'expérience avec le SpeechViewer, un rapport sur la facilité d'utilisation et les techniques mises en oeuvre pour améliorer l'efficacité du logiciel ainsi que des recommandations visant à le rendre plus satisfaisant. L'Institut s'engage également à faire des démonstrations du produit à d'autres parties intéressées à en comprendre les fonctions et les usages, à participer à des séminaires et ateliers dans le but de partager son expérience sur le SpeechViewer et ses applications.

«Nous sommes très heureux de notre collaboration avec IBM,» a déclaré Mme Claudette Gauvreau au moment de la cérémonie de remise. «Ce don nous prouve une fois de plus que RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE sont et seront de plus en plus présents en devenant des aides précieuses dans le domaine de la réadaptation.»



À gauche, nous reconnaissons Madame Claudette Gauvreau, directrice générale de l'Institut des sourds de Charlesbourg, en présence de M. Pierre Fitzgerald, directeur de la succursale de Québec de l'I.B.M. Canada Ltée, et du système "SpeechViewer", don d'I.B.M. à l'I.S.C.



... vise à accroître l'accessibilité à une vaste gamme de services, pour les personnes sourdes et malentendantes, d'ici l'an 2000.

ACCÈS - 2000

... se propose de rendre le symbole de la surdité, une oreille stylisée, aussi populaire que le fauteuil roulant, symbole des personnes à mobilité réduite.

**ACCÈS - 2000**

... est un programme de sensibilisation qui concerne

LES ENTREPRISES

LES SERVICES PUBLICS

LES INDIVIDUS

LES ENTREPRISES

Banques
 Restaurants
 Magasins à rayons
 Quincailleries
 Hôtels
 Pharmacies
 Société des Alcools
 Nettoyeurs
 Dépanneurs
 Librairies
 etc.

LES SERVICES PUBLICS

Agences et
 bureaux gouvernementaux
 Maisons d'enseignement
 Centres d'accueil
 Bibliothèques
 Services de police
 Services d'incendie
 Salles de concert
 Salles de cinéma
 Centres communautaires
 etc.

LES INDIVIDUS

Les personnes sourdes
 Les personnes malentendantes
 Les personnes âgées



... propose deux moyens:

1) UNE COMMUNICATION EFFICACE

La sensibilisation et l'entraînement du personnel à une communication efficace avec les personnes sourdes et malentendantes.

Quatre trucs pour une meilleure communication:

- Toujours faire face à la personne (au client)
- Parler lentement et clairement
- Ne pas crier. Au lieu de répéter la même phrase, la reformuler
- Écrire, si nécessaire.

2) L'INSTALLATION DES AIDES TECHNIQUES

- Téléphones publics compatibles avec les prothèses auditives
- Téléphones publics avec contrôles de volume
- Téléscripteurs (ATS/ATME)
- Connaissance et utilisation du Service de Relais Bell
- Écrans diffusant l'information
- Signalisation adéquate
- Information imprimée
- Systèmes FM et Infra-rouge
- Alarmes visuelles (fumée, feu)
- Éclairage adéquat
- Sous-titrage ou décodeurs, si requis

Historique

En 1986, la Société canadienne de l'Ouïe lançait une campagne nationale, "ACCESS-2000", ayant pour objectif d'assurer l'entière accessibilité aux édifices et services publics, pour les personnes sourdes et malentendantes, d'ici l'an 2 000.

Dans le cadre de cette campagne, un vidéo, produit par la Banque Royale du Canada, simule les différents problèmes auxquels doivent faire face les personnes sourdes et malentendantes, dans l'accès à différents services. Il indique aussi comment minimiser ces problèmes. Ce document audio-visuel, intitulé "Personne à personne", est mis à la disposition des entreprises intéressées à former leurs employés à une meilleure communication avec les personnes déficientes auditives.

Au Québec

Selon Statistiques Canada, il y aurait, au Québec, plus de 400 000 personnes qui sont confrontées à des problèmes de surdité.

La perte ou la baisse d'audition, un handicap invisible, impose à des degrés divers des limites aux activités des personnes concernées. Une simple visite à une banque ou à une pharmacie s'avère un exercice de frustration pour ces individus.

L'accessibilité, pour les personnes déficientes auditives, consiste à abattre les barrières qui font obstacles à la communication.



Le signe international de la surdité, affiché à l'entrée des établissements, indique aux personnes sourdes et malentendantes:

que la compagnie ou le service public a mis sur pied, pour leurs employés, un programme d'entraînement à une meilleure communication avec leurs clients sourds ou malentendants

et / ou

que cette compagnie ou ce service public a installé ou fournit des aides techniques à l'intention de ses clients déficients auditifs.

Pour de plus amples renseignements:



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

10055, av. Papineau, Bureau 1707

Montréal (Québec) H2B 1Z9

Tél.: (514) 381-4028 voix

(514) 381-2844 ATS



À titre d'exemples, voici quelques entreprises qui participent au projet ACCESS-2000, en Ontario, et dont les employés ont suivi une session de sensibilisation et d'entraînement:

BANQUE ROYALE DU CANADA*	(36 000 employés)
BELL CANADA*	(500 employés)
EATON*	(25 000 employés)
HOLIDAY INNS*	(800 employés)
RESTAURANTS MACDONALD'S	(5 000 employés)
SHELL*	(8 000 employés)
GALERIES D'ART	(500 employés)
AMERICAN EXPRESS*	(400 employés)
PHARMAPRIX*	(15 000 employés)
MINISTÈRE DU TOURISME	(250 employés)
MAGASINS DE PHOTOGRAPHIE	(1 800 employés)

**ont des succursales au Québec*



L'école Joseph-Paquin, sise au 465-64^{ième} rue est, à Charlesbourg. C'est la seule école spécialisée pour enfants sourds de l'Est du Québec.

L'École Joseph-Paquin: son histoire



Marc FRÉCHETTE
Directeur de l'école

Son histoire

De 1961 à 1977, l'enseignement aux enfants sourds était sous la responsabilité des Clercs de St-Viateur et se donnait, tant au primaire qu'au secondaire, à l'Institut des sourds de Charlesbourg. À partir de 1977 cependant, cet enseignement relève de la commission scolaire de Charlesbourg et l'école primaire des

sourds prend alors le nom de Joseph-Paquin, en l'honneur du Père Paquin, qui fut un enseignant émérite auprès des handicapés auditifs. En 1978 enfin, la commission scolaire relocalise cette école dans un de ses bâtiments situé près à la fois de la Polyvalente de Charlesbourg et de l'Institut des sourds de Charlesbourg.

L'enseignement

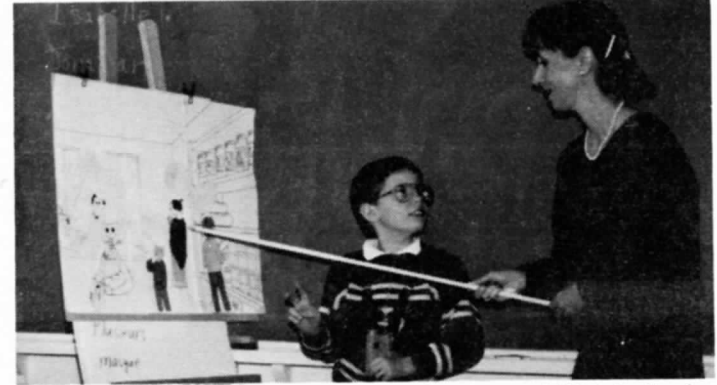
Les programmes en usage à l'école Joseph-Paquin sont ceux du Ministère de l'Éducation, en ce sens qu'on y poursuit les mêmes objectifs généraux que dans le réseau scolaire régulier, mais en tenant compte du handicap auditif des élèves. De plus, l'école offre des services d'orthophonie, d'audiologie, d'ergothérapie, d'audioprothèse, etc.

Cet enseignement se donne à des jeunes de 4 à 21 ans, et comprend la pré-maternelle et la maternelle, les deux (2) cycles du primaire, le premier cycle du secondaire (Sec. I et II) et des classes spéciales.

Voilà donc, en peu de mots, ce qu'est l'école Joseph-Paquin. Si vous désirez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter M. Marc Fréchette, directeur, au (418) 622-7884.



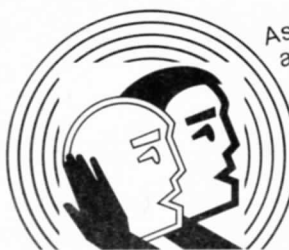
Françoise Arsenault, titulaire de la classe de 1^{ière} année, sait capter l'attention de ses élèves. Photographie: Patricia PETIT



Voici le groupe de 2^{ième} année, sous la responsabilité de Louise McKenzie.



Le Père Paul-Émile Brunet, l'«ami des sourds», est lui aussi professeur, au pré-secondaire.



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

10 055, rue Papineau, Suite 2704
Montréal, Qc. H2B 1Z9
Tél.: (514) 381-1923 (ATS ou VOIX)
(514) 381-8259 (ATS)

Service de Relais BELL : 1-800-363-6511

L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)

_____ \$ 5.00

Membre de soutien (parents, intervenants...)

_____ \$10.00

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY



Centraide

Le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)



Par **Jean-Guy BEAULIEU**
Secrétaire

Le début de l'année 1990 s'avère fertile en activités pour le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds).

Le 27 janvier, plus de deux cent cinquante personnes ont participé à la pêche sur la glace, par une journée superbe, propice aux activités hivernales.

Le 11 février, une journée-spaghetti, organisée par le Club, réunit près de trois cents convives, venus se régaler d'un solide repas à l'italienne.

Le 25 février, journée mémorable pour le club: JACQUELINE LAVOIE et RÉJÉANNE LIVERNOIS sont les deux premières femmes à devenir membres du Club Lions. Cette même journée, NORMAND LAPALME réintégrait le Club et ROLAND BOLDUC était initié comme nouveau membre.



Des pêcheurs satisfaits exhibent de magnifiques prises. Jeunes et moins jeunes ont profité de cette journée pour taquiner le poisson.



Adultes et enfants arborent un sourire radieux, en cette magnifique journée du 27 janvier.

Les membres du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) remercient toutes les associations, organisations et toutes les personnes qui ont collaboré et participé à ces activités.

Les Lions sont des personnes bénévoles qui ne retirent aucun profit personnel des levées de fonds.

Leur principal objectif, cette année, est de recueillir des argents pour soutenir le Camp Notre-Dame-de-Fatima. Un tirage est présentement en cours, pour doter la Villa d'un autobus, à l'usage de ses bénéficiaires.

Les personnes sourdes, hommes et femmes, intéressées à faire partie du Club Lions, peuvent communiquer avec les membres du club ou au numéro de téléphone (514) 381-2844 (ATS).



Un joyeux quatuor entoure le Bonhomme Carnaval: (g. à d.) Réal Routhier, Azarie Vézina, Yves Jasmin et Ahnet Kocak.

Photographes : Jean-Marc LACHAMBRE
et Claire LAUZIER



Léandre Gagnon a montré beaucoup d'intérêt pour la pêche sous-marine.



Marius Latulippe (à gauche) est accueilli par Maurice Baribeau et Jacqueline Lavoie, lors de la journée-spaghetti.

(suite et fin)



André Leboeuf s'apprête à servir un groupe d'invités.



M. Roland Major (à gauche), et quelques membres de sa famille.



Le Bonhomme Carnaval du CLSM, un amateur de spaghetti? Il est entouré (g. à d.) de Normand Lapalme, Nathalie Gagnon, André Weir, André Leboeuf, Azarie Vézina, président du Club Lions Mtl-Villeray (Sourds) et Michel Grenier.



Les hôtes de cette journée-spaghetti: les membres du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds).



Le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) intronise ici deux nouveaux membres: André Weir (deuxième à droite), parrainé par André Leboeuf, et Guy Fredette (deuxième à gauche), parrainé par Azarie Vézina.



Le gouverneur du district A-8 des Clubs Lions, le Lion Lionel Tremblay, reçoit ici un chèque de 100,00 \$, don du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds), des mains de son président, Azarie Vézina.



**CLUB LIONS
MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)**

10 055, rue Papineau
Montréal, Qc H2B 1Z9
Tél.: 381-4028 (voix)

Azaria Vézina, Prés. 689-4682 (ATS)

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222
Près du métro Mont-Royal



12^{ème} carnaval annuel du CLSM

★ Par **Guy FREDETTE**
Secrétaire du CLSM

Photographes: **Jean-Marc LACHAMBRE**
et **Claire LAUZIER**

Le carnaval annuel du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal, qui en était à sa 12^{ème} édition en 1990, s'est déroulé cette année du 19 janvier au 24 février, à raison de trois soirées par semaine. Le comité organisateur était composé de Ginette Lamoureux, Guy Fredette, Raymond Guérard et Fernand Hébert.

La première activité du carnaval fut le couronnement de la reine, samedi soir le 20 janvier. L'assistance fut nombreuse à venir assister au couronnement de Mlle France Boivin comme Reine du Carnaval 1990 du CLSM. Le lendemain soir, c'était la soirée «partie de cartes», qui fut fort populaire, surtout parmi les membres de l'Âge d'Or.

La fin de semaine suivante, soit les 26, 27 et 28 janvier, une fin de semaine de pêche avait lieu pour la première fois dans le cadre du carnaval, grâce à la collaboration du club Lions Montréal-Villeray (Sourds), dont plusieurs des membres sont aussi membres du CLSM. C'est au camp de vacances Villa Notre-Dame-de-Fatima, à Vaudreuil, que s'est déroulée cette activité, à laquelle quelques 200 personnes prirent part, dont une bonne cinquantaine de pêcheurs. Il faut dire que la température fut idéale durant toute la fin de semaine.

Les autres soirées du carnaval donnèrent lieu à diverses activités récréatives spéciales, telles qu'un concours «fais-moi un dessin» (le 2 février), un tournoi de sacs de sable (le 3 février), une soirée du jeu de carte O.K.O. (le 4 février), un tournoi de grosses quilles (les 9 et 10 février), un tournoi de soccer de table (le 10 février), une soirée de jeux divers le 16 février et un tournoi de fléchettes le 17 février.

Outre ces diverses activités, deux activités spéciales ont retenu notre attention. Ce furent la visite au Manoir Cartierville, le 11 février, et la journée des enfants, le 18 février. Les personnes âgées, tout comme les enfants d'ailleurs, furent très heureuses de rencontrer le Bonhomme Carnaval. Quelques 35 enfants ont participé à la journée qui leur était spécialement consacrée et se sont bien amusés.

Finalement, le 24 février avait lieu le dernier souper du carnaval, préparé de main de maître par le comité de l'âge d'or du CLSM pour les 60 convives qui sont venus se régaler. À l'issue du carnaval, le président du CLSM, Luc Giroux, se disait très heureux du succès du carnaval, obtenu grâce à son excellent programme d'activités. Et il a dit espérer un succès encore plus grand l'an prochain. Et pour terminer, le comité organisateur tient à remercier tous les participants et les bénévoles pour leur appui, leur joie de vivre et leur enthousiasme. Et c'est un aurovoir.



Voici les trois gagnants de la soirée «Fais-moi un dessin», entourés de Nathalie Gagnon (à gauche) et Dina Francisque (à droite).



Mlle France Boivin a été couronnée Reine du Carnaval 1990 du CLSM. Elle reçoit ici sa couronne, des mains de Claire Lauzier, Reine du Carnaval 1989, sous l'oeil approbateur du célèbre Bonhomme.



Voici les gagnants de la soirée O.K.O., entourés des deux organisateurs, Claire Lauzier et Jacques Guérard.



Rangée du bas: les trois gagnants des bourses du tournoi de grosses quilles «Le 9 chanceux». Rangée du haut: Jacques Guérard, Ginette Lamoureux et Gilles Gravel, organisateurs.



Voici les gagnants du tournoi des fléchettes, entourés de Suzanne Trudel et Ginette Lamoureux.

(suite et fin)



Photo prise lors de la visite du Bonhomme Carnaval et du comité organisateur du carnaval 1990 du CLSM au Manoir Cartierville.



Les deux gagnants du tournoi de soccer de table reçoivent ici leur trophée, des mains de Rémi Maltais et Tony Campisi.



Quelque 35 enfants ont participé, avec leurs parents, à la journée des enfants, le 18 février. Ils posent ici pour la postérité, en compagnie des organisateurs de la journée et du Bonhomme Carnaval.



Mme Lucienne Brisebois, entourée de Ginette Lamoureux et Jacques Guérard, présente ici le gâteau du carnaval qu'elle a fait et décoré elle-même.



Les 4 gagnants de 25,00 \$ distribués lors de la dernière journée du carnaval posent ici en compagnie de Ginette Lamoureux et de Jacques Guérard.



Voici, au grand complet, le comité organisateur du Carnaval 1990 du CLSM.



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1989 / 90

Président: Luc Giroux
Vice-président: Rémi Maltais
Secrétaire: Guy Fredette
Trésorier: Fernand Hébert

Ass.-trésorier: poste vacant
Directeur des membres: Jean Lacoste
Directeur des sports: Raymond Guérard
Directeur des loisirs: Jacques Guérard



Johanne Boulanger, poème, «J'entend tes mains».

Une belle soirée du Café-Théâtre, organisée par le Théâtre Visuel des Sourds du Québec

Par **Johanne BOULANGER**, vice-présidente du T.V.S.Q.

Photographe: Serge Brière.

Le 15 décembre dernier, le Théâtre Visuel des Sourds du Québec a présenté un premier Café-théâtre, un concept original de Serge Brière. Cette soirée avait lieu à la salle polyvalente de l'Institut Raymond Dewar. Et en tant qu'organisatrice, je peux vous dire que cette expérience a été formidable.

Les personnes qui ont assisté à ce premier spectacle de variétés ont eu le plaisir de voir une équipe de 5 artistes amateurs et professionnels, tous membres de la communauté sourde. Ce premier événement fut un franc succès et on pouvait compter 101 spectateurs et spectatrices. La salle se composait à la fois de personnes sourdes et de personnes entendant et ce fut vraiment une occasion parfaite pour permettre l'échange entre ces 2 groupes. Ainsi, 101 personnes sont venues applaudir nos artistes... Serait-ce le signal de porter l'esprit de la loi 101 à la défense de la langue des signes québécois?

Le fait de présenter des spectacles exclusivement en L.S.Q. constitue un pas vers la reconnaissance de notre langue et c'est le véritable défi que les sourds se sont donnés. Un beau défi à relever afin de prouver le vrai statut de la L.S.Q. Vraiment, ça fait chaud au coeur de voir signer les mains sous le feu des projecteurs! La langue des signes est riche, elle a beaucoup de valeur et elle est pleine d'émotion, en réalité on pouvait sentir l'énergie circuler dans la salle et c'est là une des richesses de ce genre de spectacle.

L'équipe du Café-théâtre se composait de Serge Brière, Jacques Hamon, Giovanna Piazza, Sylvio Labrecque et de moi-même. Parmi les sept numéros présentés, il y avait des mimes, de la poésie et des monologues. Je peux vous assurer que les divers styles d'expression théâtrales se sont merveilleusement complétés et ont assuré, en partie, la réussite de cette belle rencontre; il est à noter que seul le poème que j'ai présenté, «J'entend tes mains», bénéficiait de l'interprétation à voix, assurée par Monique Rocheleau. En somme, les acteurs ont réellement réussi à former une équipe unie et solide.

Il est à-propos de souligner que sans la présence du célèbre comédien Serge Brière, ce succès n'aurait peut-être pas été le même. Il a donné beaucoup de son temps et de son énergie au développement de la culture sourde, à la communication en langue des signes ainsi qu'à la promotion des droits de la personne sourde. Comédien professionnel, il exerce son art depuis 20 ans avec la même excellence. Il a fondé le Théâtre Visuel des Sourds, la seule troupe de mime des sourds au



Serge Brière, mime, «Culture sourde».



L'équipe du Café-Théâtre, (en haut) Sylvio Labrecque, Johanne Boulanger, Serge Brière; (en bas) Giovanna Piazza, Jacques Hamon.

Québec, et ses grands talents d'acteur font qu'il sait amuser à la fois les sourds et les entendants.

Les personnes dans la salle n'avaient pas trop de leurs deux yeux pour suivre ce spectacle en langue des signes. D'ailleurs, du bon café leur était servi pour les aider à garder leurs yeux bien ouverts! À ce sujet, la participation de personnes bénévoles a assuré le bon fonctionnement de la soirée (admission, vestiaire, café...) ce sont: Guylaine Boulanger (S), Patrick Boudreault (S), Danielle Morin (S), Alain Mercier (S), Sonia Dubé (S), François Ste-Marie (S), Michel Brière (E), Christine (E), Danielle-Claude Bélanger (E) et Monique Rocheleau (E). Chaque spectateur a pu profiter des intermissions pour boire un breuvage et bavarder un peu; de fait, plusieurs étudiants en langue des signes nous ont dit avoir beaucoup apprécié le contact avec les sourds et la possibilité pratiquer notre langue.

Au terme de cette soirée, nous avons fait un petit sondage. Parmi l'assistance, 68 personnes ont répondu au questionnaire et celles-ci ont assuré avoir aimé la soirée, 67 disent qu'elles aimeraient voir d'autres représentations, quant à savoir combien de fois par année, la fréquence la plus populaire était de quatre spectacles par année. Finalement, nous avons reçu énormément de commentaires positifs et en général, l'idée de mélanger les professionnels et les amateurs a été grandement appréciée, de même que le mélange des entendants et des sourds dans la salle.

C'est un très bon début, un succès formidable et ce n'est pas fini... Les voilà les mains qui signent, vives, adroites, qui procurent de la joie. Voici les doigts qui sont la voix!



Patrick Boudreault (sondage), Monique Rocheleau (interprète) et Danielle C. Bélanger (bénévole).

Commentaires de quelques spectateurs

Par Patrick BOUDREAU
Collaboration spéciale

1. Une entendante, étudiante en LSQ.

Q. Comment avez-vous trouvé cette soirée de théâtre?

R. J'ai aimé cela. C'est difficile un peu, mais en tout cas, j'ai aimé cela.

Q. Comment avez-vous trouvé l'expression signée? Était-ce trop complexe? La vitesse des signes: était-ce trop rapide?

R. Tout est ok.

Q. Aimeriez-vous venir assister à d'autres spectacles du TVS?

R. J'aimerais sûrement revenir.

2. Mme Linda Lelièvre.

Q. Quelles sont vos impressions au sujet de cette soirée du TVS?

R. Cela m'a fait du bien, m'a permis de me changer les idées. C'était intéressant, alors j'aimerais voir de nouvelles idées utilisées par le TVS.

Q. Seriez-vous intéressée à ce que vos enfants sourds apprennent le théâtre tel que pratiqué par le TVS?

R. Oui, car nous devons transmettre notre culture de génération en génération.

3. Mme Rita Labrecque.

Q. Quelles sont vos impressions au sujet de cette soirée du TVS?

R. C'était une bonne idée, c'était intéressant et cela m'a fait rire. J'ai eu beaucoup de plaisir, du fun!

Q. Seriez-vous intéressée à ce que vos enfants sourds apprennent le théâtre tel que pratiqué par le TVS?

R. Oui, cela serait intéressant de voir un jour mes enfants dans une pièce de théâtre.

4. Mme Danielle C. Bélanger

Q. Quelles sont vos impressions au sujet de cette soirée du TVS?

R. C'est surprenant. C'était super beau, tous les gens, et aussi j'ai vu des histoires et c'était le fun, car j'ai bien aimé cela.

Q. Aimeriez-vous assister à d'autres spectacles du même genre?

R. Oui, oui, beaucoup, car c'est intéressant et bien le fun.

5. M. Jean Davia

Q. Quelles sont vos impressions au sujet de cette soirée du TVS?

R. C'est du beau théâtre, ça m'a fait plaisir, j'ai pu rire... Cela faisait longtemps que je n'avais pas assisté à du théâtre des sourds. Je voudrais donc que des occasions comme celles-ci se présentent plus souvent, surtout quand on sait que chez les entendants, un même spectacle est répété 15 ou 20 fois par année. Il me fera donc plaisir d'assister sans faute à d'autres spectacles du théâtre des sourds, pour relaxer, me remonter le moral en-dehors de mes heures de travail, etc. Le rire est un bon exercice pour les mâchoires!

6. M. Marius Latulippe

Q. Quelles sont vos impressions au sujet de cette soirée du TVS?

R. Je ne suis pas habitué d'aller au théâtre. C'était une première fois pour moi, je suis venu pour accompagner mes élèves de LSQ. Je pense que le spectacle était bon, mais que ce n'était pas suffisant, qu'on pourrait en rajouter à l'avenir. Il faudrait que le TVS produise une toute nouvelle création qui ferait beaucoup de bruit pour attirer de plus en plus de spectateurs. Mais de toute façon, c'est déjà un bon départ.

7. M. Pierre Pigeon

Q. Comme vous êtes surtout intéressé par les sports, le théâtre est une expérience nouvelle pour vous?

R. Je trouve cela quand même très bon pour la culture des sourds. Les signes sont clairs et beaux. J'espère que des spectacles de ce genre seront présentés plusieurs fois par année.



Giovanna Piazza, mime, «La télévision».



Sylvio Labrecque, poème, «Les quatre saisons».



Jacques Hamon, monologue, «Le chasseur».



Club Abbé de l'Épée Inc. (Sourds de Montréal)

Présidente: Claire Mélançon
Vice-président: Guy Leboeuf
2e vice-présidente: Jocelyne Proulx
Secrétaire: Joseph Paquin

Sec. corresp.: Danielle Tousignant
Trésorier: André Chevalier
Ass. Trés.: Guylaine Boucher

Directeurs: Guy St-Pierre
Donna Bell
Jacques Raymond
Alain Mercier
Philippe Mélançon

10 055, rue Papineau
Montréal, Qc H2B 1Z9

Nouvelles de l'Association des sourds du Haut-Richelieu, Inc.

Par **Nicole FARLEY FILION**
Présidente de l'ASHR Inc.

Photographe:
Yvon MANTHA

Fidèles à notre tradition établie depuis plus de 35 ans, nous nous rencontrons le troisième samedi de chaque mois pour la messe de 17:00 heures, célébrée par le toujours fidèle Père Maurice Hart, csv., après quoi nous avons une soirée récréative libre ou une activité spéciale, selon les circonstances. Outre cette rencontre mensuelle, nous avons aussi organisé plusieurs autres activités thématiques spéciales, dont voici un bref compte-rendu.

Partie de sucre: samedi le 4 mars 1989

Nous étions 215 personnes à l'érablière Levasseur, à St-Grégoire, pour le souper, et une vingtaine d'autres personnes sont venues nous rejoindre pour la soirée. Ce qui fut nouveau, c'est que la cabane à sucre avait été réservée en exclusivité pour les sourds, de 14:00 heures à la fermeture. Le souper fut servi à 18:00 heures et fut suivi d'une soirée dansante avec disco mobile, des jeux, des prix de présence et un tirage spécial. Nous avons eu un souper traditionnel, mais l'an prochain il y aura aussi de la soupe aux pois et des crêpes en plus de ce qui nous fut servi cette année. De plus, il y avait un service de transport par autobus pour les gens de St-Jean et d'Iberville et leurs amis qui le désiraient, et ce service sera maintenu l'an prochain, pour répondre à la demande du groupe. Cette activité sera répétée le 3 mars 1990, au même endroit. Les adultes et les enfants seront les bienvenus. Il y a un téléviseur et une table de billard. Mais ceux qui le désirent devront apporter leur propre boisson alcoolisée.

Soirée de bingo: samedi le 15 avril 1989

Une trentaine de mordus du bingo se sont présentés au local Rayon de Soleil (salle des handicapés) ce soir-là pour notre soirée de bingo annuelle. Nous avons décerné des prix en argent aux nombreux gagnants.

Assemblée générale annuelle: samedi le 20 mai 1989

Une quarantaine de personnes, membres et non-membres, sont venues assister à notre assemblée annuelle. Un souper leur fut servi, après quoi nous avons donné un compte-rendu des activités de la dernière année et procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration pour un mandat de deux ans. Les élections ont donné les résultats suivants: présidente: Nicole Filion, en remplacement de Daniel Filion, vice-présidente: Mme Simonne Plouffe, pour un troisième mandat consécutif, trésorière: Mme Léonie Synette, pour un troisième mandat consécutif, secrétaire: Mme Suzanne Beauregard, directrice générale: Mme Yolande Jetté Martin (entendante), directeur des loisirs: M. Daniel Filion. Cependant, les postes de secrétaire et de directrice générale furent comblés lors d'une assemblée spéciale tenue le 16 septembre 1989.

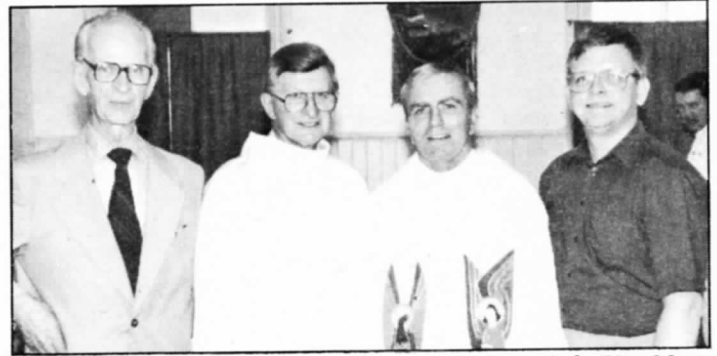
Épluchette de blé d'Inde: samedi le 16 août 1989

Une quarantaine de personnes sont venues déguster du blé d'Inde ensemble cette journée-là. Le menu comprenait du blé d'Inde et un buffet froid à volonté. Par la suite, des jeux et des tirages ont amusé l'assistance tout au long de la soirée.

Partie d'huîtres: samedi le 21 octobre 1989

Il y avait une quarantaine de convives pour le souper et une dizaine de personnes sont venues ensuite pour la soirée. Le menu était composé d'huîtres fraîches, de deux sortes de soupes aux huîtres et d'un buffet froid, le tout à volonté. La soirée fut occupée par des jeux, des prix de présence et des tirages. Et nous vous garantissons que l'an prochain, nous ne manquerons pas d'huîtres, car nous en commanderons le double de cette année!

Pour terminer, je désire mettre un terme aux rumeurs voulant que plusieurs entendants participeraient à nos activités, car c'est complètement faux. Ce qui se produit, c'est que des sourds viennent parfois accompagnés d'amis entendants, mais c'est très rare. Seule notre directrice générale, Mme Yolande Jetté



Comme à l'accoutumée, chaque 3^{ème} samedi du mois le Père Maurice Hart, csv. fait sa tournée dans la région de St-Jean pour y célébrer la messe à l'intention des sourds de l'endroit. On le reconnaît ici en compagnie de ses fidèles collaborateurs, les frères Robert Casey et Joseph Wasch, csv, à gauche, et de M. Daniel Filion, organisateur des loisirs de l'ASHR, à droite.



Voici le nouveau conseil d'administration de l'ASHR pour les deux prochaines années. De g. à d.: Nicole Filion, présidente, Simonne Plouffe, vice-présidente, Suzanne Beauregard, secrétaire, Léonie Synette, trésorière, Daniel Filion, directeur des loisirs, Yolande Jetté Martin, directrice générale.



Lors de l'épluchette de blé d'Inde, Nicole et Daniel Filion se sont improvisés cuisiniers pour servir les sourds présents.



Nous reconnaissons ici Mme Diane Vandal Gamelin et M. Nathanaël Deschênes, qui furent élus respectivement reine et roi de la soirée lors de l'épluchette de blé d'Inde de l'ASHR, le 16 août dernier.

(suite et fin)



Les gagnants des jeux ont la mine fort réjouie car ils posent ici avec les récompenses qu'ils se sont mérités lors de l'épluchette de blé d'Inde de l'ASHR.



Les gagnants de la dinde lors du tirage furent heureux de poser en compagnie du député libéral de St-Jean, M. Michel Charbonneau (au centre), et de Nicole Filion, présidente de l'ASHR (2ième à gauche).



Lors de la soirée de Noël, M. Daniel Filion a chanté gestuellement la chanson « Coeur de maman », geste qui a fortement ému l'assistance. Nous le voyons ici en compagnie de charmantes mamans...

Martin, est entendante. Pour ce qui est de notre local, qui appartient au Regroupement des personnes handicapées de la région du Haut-Richelieu, notre association (ASHR Inc.) a un bail de location avec eux pour des dates précises, et toutes les associations locataires sont indépendantes les unes des autres, aucune n'organise d'activités aux mêmes dates que les autres. J'espère que ceci est bien compris.

Soirée d'information de l'AAPA dans notre région: samedi le 18 novembre 1989

Pour la première fois de notre histoire, nous avons reçu, le 18 novembre dernier, deux représentants de l'AAPA, en la personne de M. Serge Brière et de Mme Johanne Boulanger. Ils nous ont donné une conférence sur l'histoire des sourds, la culture sourde, etc. Leur connaissance approfondie de leur sujet nous a grandement épaté, ce qui a rendu la soirée extrêmement intéressante, et nous avons même l'intention de vivre d'autres expériences semblables dans un assez proche avenir.

Party de Noël: samedi le 2 décembre 1989

Le troisième party de Noël de l'ASHR s'est déroulé samedi le 2 décembre dernier, en l'église St-Gérard-Magella, à St-Jean, en présence d'un invité d'honneur: le député libéral de St-Jean, M. Michel Charbonneau, et de son épouse. Quelques 78 personnes ont pris part au banquet, et 10 autres sont venues nous rejoindre pour la soirée. À cette occasion, M. Charbonneau a prononcé une allocution dans laquelle il nous a fortement encouragés en nous promettant une aide quelconque pour notre association au cours des prochaines années.

À un autre moment de la soirée, lors d'une brève cérémonie, M. Yvon Mantha nous a dévoilé la plaque commémorative "Prix Raymond-Dewar", décernée récemment à M. Arthur LeBlanc, qui s'est énormément distingué depuis plusieurs années dans le domaine de la promotion des droits et intérêts des sourds auprès des divers paliers de gouvernement. Pour sa part, Marie-Claude Bédard, qui a terminé deuxième lors du Gala Mlle Sourde du Québec en octobre dernier, a fièrement exhibé son ruban de "Mlle Sourde du Haut-Richelieu", et elle a eu la surprise de recevoir une plaque, gracieuseté de la SCQS.

Au cours de la soirée, Daniel Filion nous a bien amusés en nous présentant quelques numéros de chant et divers petits spectacles avec son talent accoutumé.

Le tout s'est finalement terminé par le tirage de nombreux prix de présence. À vrai dire, ce fut l'une des plus imposantes activités de notre association depuis un bon bout de temps. C'est donc un aurovoir très prometteur que nous vous disons d'ici l'an prochain.

En terminant, je vous souhaite à tous la plus cordiale bienvenue à nos activités, pour l'année 1990.

Sophie Therrien à la télévision de Radio-Québec

Par Ghysline Fiset
Collaboration spéciale

Il y a plusieurs mois, Radio-Québec avait demandé à M. Jean Davia, directeur général de l'AAPA, d'amener à ses studios 22 enfants entendants âgés de 7 à 11 ans dont les parents sont sourds, afin de leur faire passer une audition dans le but d'en choisir un qui participerait par la suite à l'émission «CATIMINI». Le choix s'est finalement porté sur **Sophie Therrien**, qui est la fille de M. Donald Therrien et de Mme Marielle Fiset.



Sophie a donc participé à l'enregistrement de l'émission «CATIMINI», le 5 décembre dernier, en compagnie de trois autres enfants dont les parents sont aussi des handicapés (mais pas des sourds). En studio, 18 autres enfants posaient des questions aux membres de ce «panel», afin d'apprendre comment ces quatre enfants vivent avec leurs parents handicapés.

L'émission «CATIMINI» traitant du sujet des enfants de parents handicapés sera à l'antenne de Radio-Québec le

3 mai 1990, à 17:00. Sophie Therrien y représentera les enfants entendants de parents sourds. Elle y expliquera comment elle communique avec ses parents sourds. Elle est âgée de 8 ans et est en 3^{ème} année à l'école Boisé, à La Plaine. Elle est aussi la nièce de Mme Ghysline Fiset, présidente de la Fédération sportive des sourds du Québec.

Décès

La mère de Mme Loraine Ledoux, de St-Lambert, est décédée le 27 décembre 1989, à l'âge de 94 ans.

La mère de Mme Jeannette Sammut Sarrazin est décédée le 5 janvier 1990, à l'âge de 73 ans.

À Mascouche, M. Léo Machabée est décédé le 7 janvier 1990, à l'âge de 66 ans. Il laisse son épouse Lucienne Brisson.

Au Manoir Cartierville, M. Elphège Girard est décédé le 18 janvier 1990, à l'âge de 84 ans.

Mme Jeannine Ouellet Dulude est décédée le 25 janvier 1990, à l'âge de 56 ans. Elle laisse son époux Charles et sa fille sourde Alice.

À Oka, M. Rodolphe Roussin est décédé le 31 janvier 1990, à l'âge de 82 ans. Il était le père de Robert et le beau-père de Nicole Aubertin.

À Drummondville, le père de Lise et Hélène Cartin est décédé le 9 février 1990, à l'âge de 72 ans.

Nos sincères condoléances.

Naissances et baptêmes

Marie Michèle est née le 25 janvier 1990, 4^{ème} enfant de Rina Roussel et Louise Viollette. Elle a été baptisée le 11 février 1990.

Johnny est né le 3 décembre 1989, 2^{ème} enfant de Diane Vital et Michael Mateus. Il a été baptisé le 25 février 1990.

Félicitations aux heureux parents.

Mariages

Denise Côté et Roland Phoenix (entendant), le 24 février 1990. L'abbé Léon Bergeron présida la cérémonie, interprété par Hélène Julien, sp.

Pèlerinages pour les sourds

Pèlerinage annuel au **Cap-de-la-Madeleine**: dimanche le 20 mai 1990. Messe à la basilique à 11:15.

Pèlerinage annuel à l'**Oratoire St-Joseph**: dimanche le 3 juin 1990. Messe à la basilique à 10:00.

Bienvenue à tous.

MARIAGE



Nadya Emiryan et Daniel Trottier se sont mariés civilement au Palais de Justice de Duvernay, à Laval, à 15:00 le 30 septembre 1989.

Pour leur voyage de noces, ils sont allés en Floride pour trois semaines. Ils ont visité le parc d'attractions de Walt Disney à Orlando, et ils se sont baignés à Daytona Beach et à St-Peter Beach. Il faisait beau et la température se situait aux environs de 91 degrés F°. Ils ont eu beaucoup de plaisir.

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur.



Une soirée de la St-Valentin bien réussie

Par Jacques RAYMOND
Collaboration spéciale

Le 17 février dernier avait lieu, à la salle St-Étienne, une soirée de la St-Valentin, organisée par Guylaine Boucher et Alain Mercier, sous les auspices du Club Abbé de l'Épée, Inc. Une foule nombreuse était venue s'amuser à cette occasion. Il y eut aussi un concours du plus beau costume, ce qui a suscité beaucoup de créativité, comme en fait foi la photo où nous reconnaissons Suzanne Dubreuil, Colombe Tourigny et Carmen Bolduc. Des jeux étaient aussi au programme, et tout le monde avait l'air heureux. À la fin de la soirée, un délicieux buffet fut servi à l'assistance, grâce à notre cuisinier attiré, Noël Hébert, et tout le monde s'est bien régalé. Un gros merci à Guylaine et Alain et à leur équipe pour cette agréable et magnifique soirée. Et ce n'est qu'un aurore d'ici à 1991!



Alain Mercier et Guylaine Boucher, les organisateurs de la soirée.



De gauche à droite: Suzanne Dubreuil, Colombe Tourigny et Carmen Bolduc, en habits de circonstance. Photographie: Yvon MANTHA



Voici le délicieux buffet froid qui a fait les délices de l'assistance.

1965 GRAND BAL 1990

25e ANNIVERSAIRE DE FONDATION

L'Amicale Régionale des Sourds Saguenay—Lac-Saint-Jean Inc.

LE SAMEDI 1er SEPTEMBRE 1990

À L'HÔTEL LE ROUSSILLON SAGUENAY, MAIL 170, JONQUIÈRE

ADMISSION:

Cocktail-Banquet-Danse
40 \$ par personne

Danse seulement
15 \$ par personne
à la porte de l'hôtel 20 \$ par personne

Horaire:

Cocktail: 17 heures
Banquet: 18 heures
Danse seulement: 20h30

Tenue de ville (pas de jeans)

Comité d'organisation

Michel Dubé
Président et maître de cérémonie

Réna Claveau
Secrétaire

Linda Brunet-Dubé
Trésorière

2296, RUE TRUCHON, APP. NO 4
JONQUIÈRE, P.Q. G7X 4A2

P.S.: Veuillez faire parvenir votre chèque visé ou mandat-poste au nom de:

L'AMICALE RÉGIONALE DES SOURDS SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN INC.

a/s RÉNA CLAVEAU
secrétaire

a/s LINDA BRUNET-DUBÉ
trésorière

2296, RUE TRUCHON, APP. NO 4
JONQUIÈRE, P.Q. G7X 4A2

DATE LIMITE DE RÉSERVATION: 24 AOÛT 1990

_____ billet (s) pour le cocktail-banquet-danse: 40 \$ = \$ _____

_____ billet (s) pour la danse seulement: 15 \$ = \$ _____

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____



Premier «bien cuit» André Lessard

Par Michel THIBAudeau
Président

Le 20 janvier 1990, les membres et des amis de l'A.S.B. se sont réunis pour rendre hommage à M. André Lessard.

On a voulu souligner tout le bénévolat que André Lessard a fait dans notre région, pour regrouper les personnes sourdes et rappeler qu'il a été celui qui a coupé le ruban à l'occasion de la fondation de l'A.S.B. en 1982.

Carmen Champion, Jacques Fortin, Jean-Paul Labbé, Yvon Veilleux et sa soeur Lucie Lessard en ont profité pour taquiner André en lui rappelant des souvenirs comiques.

Aussi, comme André est un grand partisan des «Nordiques» ses amis ont souligné les nombreuses défaites de son club préféré et ses chances de gagner la coupe Stanley...

Comme première expérience du Club Sandwich, les personnes présentes ont ri beaucoup et se sont amusées.

André Lessard, le bien cuit, a dit qu'il conservera un bon souvenir de cette expérience.

Le prochain «bien cuit» du Club Sandwich, sera Yvon Veilleux, trés. de l'A.S.B.



Michel Thibaudeau, prés. de l'A.S.B. et animateur de la soirée remet une reproduction souvenir à André Lessard, le héros du Club Sandwich.
Photographe: Carmen CHAMPION.



Centre de services sociaux
du Montréal Métropolitain

Le service social pour vous à l'accueil



Nathalie COUTURE

Intervenante à l'accueil

Dans le numéro précédent, Céline Mailhot décrivait certains aspects de notre service.

Cette fois j'aimerais vous faire part de ce qui peut amener quelqu'un à consulter chez nous. Des exemples pourraient illustrer des raisons de nous rencontrer.

En voici quelques-uns:

- Des adultes voulant de l'aide pour mieux comprendre et répondre à un correspondance ou pour faire certaines démarches.
- D'autres qui se sentent exploités et ou qui ont besoin de protection sociale.
- Des jeunes parents qui cherchent à donner à leurs enfants un environnement stimulant au niveau du langage et/ou de la socialisation.
- Des parents qui ont des problèmes relationnels avec leurs enfants comme la difficulté de se faire obéir, celle de communiquer ou le besoin de se sentir plus sécurisée dans leur rôle de parents.
- Des personnes âgées qui souffrent d'isolement, qui ont besoin de soins à domicile ou dont la condition exige tout à coup un changement de milieu de vie.

Dans toutes ces situations, je suis présente les jours ouvrables et disponible pour vous recevoir avec ou sans rendez-vous.

Après une évaluation de la demande, je réponds moi-même sur le champ ou je suggère des rencontres régulières avec un autre intervenant.



Service aux handicapés auditifs

1161, rue Henri-Bourassa Est

Montréal (Québec) H2C 3K2

Téléphone pour entendants: 383-6370

T.T.Y. pour personnes sourdes: 383-6412



Un nouvel organisme sportif est né:

la Fédération de Hockey sur Glace des Sourds du Québec

Par David HODGSON
Président de la FHGSQ

Comme vous le savez, les XII^{èmes} Jeux mondiaux d'hiver pour les sourds auront lieu à Banff, Alberta, du 28 février au 8 mars 1991. À cette occasion, un tournoi international de hockey sur glace sera pour la première fois au programme des Jeux, et le Canada y inscrira son équipe nationale. Comme le hockey sur glace jouit d'une forte popularité parmi les sourds de notre province, nous avons senti la nécessité de nous organiser au niveau provincial dans le domaine du hockey sur glace, non seulement afin d'offrir notre collaboration à la Fédération canadienne de hockey sur glace des sourds dans les étapes préliminaires à la formation de l'Équipe nationale de hockey sur glace des sourds du Canada, mais surtout afin de promouvoir la pratique et le développement de ce sport à la grandeur du Québec. C'est ainsi que, sous la direction de M. David Hodgson, la Fédération de hockey sur glace des sourds du Québec est née récemment.

La FHGSQ organisera des tournois provinciaux de hockey opposant des joueurs et des équipes en provenance de partout au Québec. Mais son activité s'étendra aussi à d'autres domaines connexes. Par exemple, elle aidera les jeunes sourds dési-

reux de jouer au hockey, partout au Québec, en facilitant leur participation et leur communication dans des équipes d'entendants et en organisant des écoles de hockey à leur intention. Elle offrira aussi des cours de formation à l'intention des personnes sourdes intéressées à devenir arbitres, instructeurs ou moniteurs de hockey. Étant affiliée à la Fédération québécoise de hockey sur glace (des entendants), la FHGSQ pourra décerner des certificats aux étudiants ayant reçu cette formation. De plus, nous sommes (ou serons très bientôt) affiliés à la Fédération sportive des sourds du Québec (FSSQ), à la Fédération de hockey sur glace des sourds du Canada (CDIHF) et à l'Association des sports des sourds du Canada (ASSC).

Cependant, comme nous sommes un tout nouvel organisme, nous ne sommes pas encore en mesure de vous offrir tous ces services dès maintenant. Ces services vous seront offerts graduellement, dès que nous serons prêts à le faire, et vous en serez informés à l'avance. Cependant, nous organisons déjà une école de hockey pour les enfants sourds de la région de Québec, prévue pour l'été prochain.



L'équipe de LAHGSM (les jeunes) avec son entraîneur Robert Back (à gauche).



L'équipe des Old-Timers avec son entraîneur Jacques Guérard (à droite).



LIGUE AMICALE DE HOCKEY SUR GLACE DES SOURDS DE MTL Inc.



Les jeunes de la LAHGSM: Champions de la série!

Par David HODGSON

Collaboration spéciale

Photographe: Yvon MANTHA

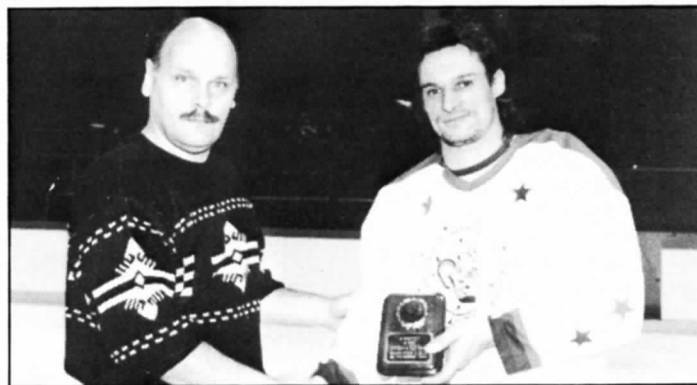
Bonjour! Par cet article je viens vous entretenir de la partie de démonstration disputée le 25 novembre dernier à l'aréna sportif de Ville St-Laurent, et qui a opposé une équipe d'étoiles de la Ligue amicale de hockey sur glace des sourds de Montréal (LAHGSM) aux Old-Timers sourds du Québec. Mais je dois d'abord m'excuser pour avoir annoncé que les Old-Timers sourds du Québec affronteraient une équipe d'Old-Timers sourds de l'Ontario. C'était pourtant bien mon intention de vous présenter un match opposant ces deux équipes; malheureusement, pour des raisons hors de notre contrôle, l'équipe ontarienne n'avait pas assez de joueurs disponibles pour le 25 novembre, et elle dut se décommander à la dernière minute. C'est ainsi que j'ai été amené à faire appel aux joueurs plus jeunes de la LAHGSM pour disputer la partie.

Cette mémorable partie, qui couronnait en quelque sorte une série 2 de 3 puisqu'elle était la troisième à opposer les deux mêmes formations depuis la désormais historique partie du 25 février 1989 (la deuxième ayant été disputée le 30 avril 1989), débuta à 21:30 et se révéla très vite être un match très enlevé et chaudement disputé, car le pointage final fut de 9 à 5 en faveur des jeunes, cela devant 150 spectateurs. Les jeunes ont donc gagné le championnat de la série, puisque le score des deux premières parties avait été de 11 à 3 en faveur des jeunes le 25 février et de 10 à 8 en faveur des Old-Timers le 30 avril.

À l'issue de la partie, la FHGSQ, par l'entremise de son président David Hodgson, présenta un trophée au joueur de chaque formation ayant été le plus utile à son équipe durant le match.

Chez les Old-Timers, l'honneur échet à Gaétan Jean, tandis que ce fut Luc Moreau qui se mérita cette distinction chez les jeunes de la LAHGSM. Puis l'animateur de la soirée, M. Mathieu Larivière, remit le trophée de championnat au capitaine de l'équipe des jeunes, Marc Lamoureux.

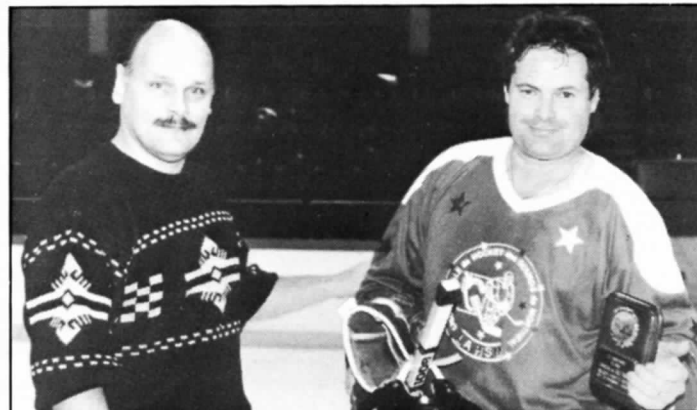
En terminant, je désire remercier la LAHGSM et son président Tony Campisi pour leur précieuse collaboration de dernière minute en rassemblant à la hâte (à deux semaines d'avis!) une équipe d'étoiles destinée à remplacer l'équipe ontarienne incapable de venir.



Luc Moreau, de l'équipe de la LAHGSM, a été proclamé le joueur le plus utile à son équipe et a reçu une plaque des mains de Dave Hodgson.



Marc Lamoureux, capitaine de l'équipe de la LAHGSM, a reçu un trophée au nom de son équipe pour avoir remporté la victoire de 9 à 5 contre les Old-Timers.



Gaétan Jean, de l'équipe des Old-Timers, s'est vu remettre une plaque des mains de Dave Hodgson pour avoir été le joueur le plus utile à son équipe.



Nouvelles de la FSSQ



Par **Luc MICHAUD**
Directeur du CNO-JSQ/FSSQ

Le 16 février dernier avait lieu une quatrième rencontre entre l'ODSA et la FSSQ, en vue de préparer les prochaines compétitions interprovinciales. Cette rencontre avait pour but de préparer un protocole d'entente liant les deux provinces. Il y a eu beaucoup de discussions sur les clauses de ce protocole.

Mais comme les représentants de l'Ontario n'avaient pas encore préparé de projet, la FSSQ a présenté son projet pour les jeunes, soit celui d'un camp d'entraînement interprovincial dans les disciplines du badminton et du tennis de table. Grâce à ce programme, les jeunes apprendront de moniteurs expérimentés, outre les techniques de ces sports, comment organiser et administrer des tournois, comment agir comme arbitres, etc. L'ensemble des discussions se sont bien passées et la prochaine rencontre interprovinciale aura lieu à Montréal le 15 mai 1990.

Le lendemain 17 février, c'était la réunion d'information avec les organismes affiliés à la FSSQ. M. Donald McCarthy, directeur général de l'Association des sports des sourds du Canada, était présent et nous a expliqué le fonctionnement du programme de la «marche silencieuse» dont le but est d'amasser des fonds pour nos athlètes. Ces fonds seront partagés de la manière suivante: 10% à l'ASSC, 60% pour le développement sportif et 30% pour l'entraînement des jeunes. Il a ensuite abordé plusieurs autres sujets, dont l'anti-dopage. Le Comité international des sports des sourds ayant récemment adopté un règlement très sévère qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1991, à l'effet que si un athlète utilise une drogue illégale durant les Jeux mondiaux pour les sourds, c'est toute son équipe pour la discipline dans laquelle il participe qui sera disqualifiée, l'ASSC a décidé de réunir un comité anti-dopage afin de s'assurer de l'absence de drogues parmi nos athlètes canadiens. Par la suite, les représentants de chaque organisme ont pu lui poser plusieurs questions sur le développement du sport.

Mme Gigi Fiset, présidente de la FSSQ, a ensuite annoncé l'arrivée du marcheur sourd Jim Terrion à Montréal pour le 18 avril 1990. Nous nous devons de l'accueillir avec éclat et M. Guy Fredette s'est offert pour prendre la responsabilité de cet accueil et pour former un comité organisateur à cette fin.

Tous les représentants des associations affiliées à la FSSQ ont reçu beaucoup d'information ce jour-là, mais il faudrait rejoindre d'autres organismes encore, et la FSSQ organisera probablement une tournée provinciale dans ce but, afin de sensibiliser ces organismes et les aider à développer le sport chez les sourds, surtout au niveau des demandes de subventions au Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche. Je

suis convaincu que la FSSQ a un rôle important à jouer dans la dissémination d'informations et l'encouragement de la pratique sportive parmi la population sourde, partout au Québec, surtout dans les régions éloignées.

À l'issue de la réunion, plusieurs participants se sont rendus au beau et grand restaurant «Jardin Tiki», sis sur la rue Sherbrooke, en face du Village Olympique, pour y célébrer l'anniversaire de naissance de Mlle Gigi Fiset. Tous se sont bien amusés et ont échangé des idées sur le sport. Après le repas, le groupe s'est rendu au party de la St-Valentin organisé par le Club Abbé de l'Épée. Plus de 250 personnes étaient présentes à cette belle soirée, et la FSSQ tient à remercier les administrateurs du CAE pour avoir eu la gentillesse de les inviter, ainsi que les représentants de l'ASSC.

Les Jeux des sourds du Québec

Le 5 mai 1990, la FSSQ organisera les 4^{èmes} Jeux des sourds du Québec, dans le cadre du Défi sportif '90. Trois disciplines sportives seront au programme de ces Jeux: le badminton, le tennis de table et le volleyball. Les compétitions de badminton auront lieu à la polyvalente Lucien-Pagé, de 9:00 à 16:00, et celles de tennis de table et de volleyball auront lieu au Centre Claude-Robillard. Nous souhaitons bonne chance aux participants car ces compétitions provinciales serviront à sélectionner ceux et celles qui participeront aux compétitions nationales en 1991.

Championnat des grosses quilles

Il y a quelques mois, j'ai regroupé les présidents des ligues de grosses quilles en vue de la préparation du 1^{er} Championnat provincial des grosses quilles des sourds, en novembre prochain. Mais auparavant il y aura un tournoi provincial des grosses quilles, le 12 mai prochain, à la salle Le Boulevard, dans un but de démonstration afin de voir comment préparer le championnat provincial. Seuls les quilleurs des ligues des sourds ou les quilleurs sourds qui jouent dans des ligues d'entendants peuvent participer à ce tournoi et à ce championnat. En juin 1991, Montréal sera l'hôte du premier Championnat national des grosses quilles des sourds et nous espérons recevoir au moins six provinces pour faire un succès de ce championnat. Le plus grand rêve de la FSSQ est de voir un jour le Championnat international de bowling des sourds à Montréal, mais nous devons d'abord faire nos preuves lors de ces championnats provincial et national. Je suis persuadé que le Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche nous aidera ensuite avec des subventions pour cette compétition internationale.

Futur championnat provincial des dards

Nous envisageons également d'organiser un premier Championnat provincial des dards des sourds, en octobre 1990, avec la coopération de la Ligue des dards du CLSM. J'aurai donc l'occasion de rencontrer des membres de la ligue des dards du CLSM pour discuter avec eux en vue de ce prochain championnat, car il y aura un Championnat national des dards des sourds en novembre 1991, à Hamilton, en Ontario.

Ceux et celles qui sont intéressé(e)s à participer à ces deux championnats devront cependant avoir participé aux activités d'une ligue des dards durant une saison complète afin de bien connaître les règles du jeu. Si vous désirez recevoir des informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 10055, av. Papineau, Montréal H2B 1Z9 ou par téléphone au (514) 385-1148. Cela me fera plaisir de vous aider. À la prochaine!



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2^e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)
Bureau: Lundi à vendredi de 9:00 h à 16:00 h

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1989-1990

Michel Thibaudeau – président
Jean-Paul Labbé – vice-président
Denise Morin – secrétaire

Yvon Veilleux – trésorier
Alain Gauthier – directeur

Lucie Lessard – directrice
Jocelyn Martel – directeur



4^e JEUX D'ÉTÉ DES SOURDS DU QUÉBEC

auront lieu

COMPLEXE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD

1000, AVENUE ÉMILE-JOURNAULT

LES 4-5-6 MAI 1990

(dans le cadre du Défi Sportif '90)



BADMINTON



VOLLEYBALL



TENNIS DE TABLE

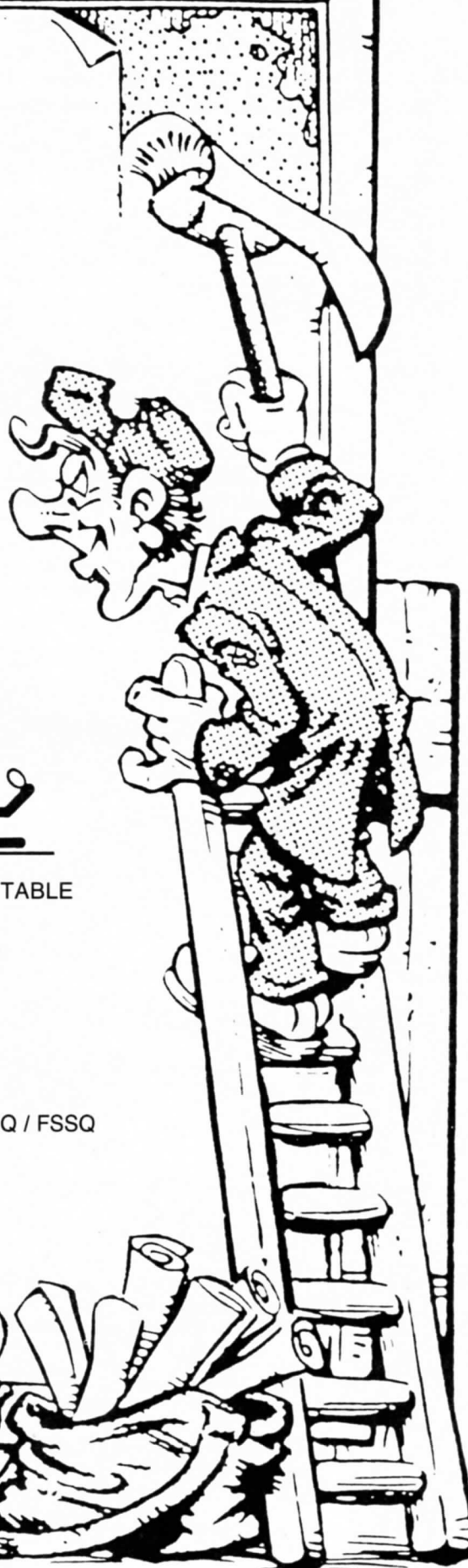
Venez encourager nos jeunes!

INFORMATION:

Mme Gigi Fiset ou Luc Michaud
Présidente de la FSSQ Directeur CSNO-JSQ / FSSQ

10,055 rue Papineau
Montréal, Qc
H2B 1Z9

Tél.: (514) 385-1148





10^{ème} Championnat Provincial de Curling des Sourds

13 janvier 1990

Par Yvon MANTHA

Statisticien: Luc MICHAUD

Le curling des sourds au Québec célébrait son 10^{ème} anniversaire de fondation cette année. Ce fut le 13 janvier dernier, au Club de Curling de Ville Mont-Royal, que ce tournoi anniversaire eut lieu, avec trois équipes masculines et une équipe féminine. C'est l'équipe masculine de Mike Raby qui a remporté les honneurs de ce tournoi, après une chaude lutte contre celle de Richard Gingras, de l'ASM. Il s'en est fallu de peu qu'elle perde pour la première fois depuis plusieurs années, car elle devait compter sans la présence de Larry Farovitch. Heureusement que l'efficacité d'André Guillemette a su compenser cette lourde perte et sauver la situation.

Pendant, bien qu'elle ait remporté le championnat (les statistiques qui suivent vous en donneront tous les détails), l'équipe de Mike Raby ne pourra pas participer au 12^{ème} Championnat national en avril 1990 à Halifax, pour des raisons hors de notre contrôle, et c'est celle de Richard Gingras qui la remplacera, accompagnée de l'équipe féminine qui a gagné le tournoi féminin par défaut, faute d'adversaires. Comme quoi ce fut un tournoi «qui perd, gagne»!



L'équipe de Richard Gingras. De g. à d.: Richard Gingras, skip, Georges Mills, Raymond St-Pierre et Yves Ayotte.



L'équipe de Tom Boroday. De g. à d.: Tom Boroday, skip, Bill Craig, Macklin Youngs et Mike Beck.



L'équipe masculine championne. De g. à d.: Guy Houle, Giulio Fuoco, Elias Roël, de la FSSQ, leur présentant leur trophée, André Guillemette et Mike Raby (skip).
Photographe: Yvon MANTHA

1^{ère} PARTIE

R. Gingras 13			v/s	T. Boroday 8		
Y. Ayotte	40/80	50.0%		M. Beck	42/80	52.5%
R. St-Pierre	35/80	43.7%		M. Youngs	35/80	43.7%
G. Mills	51/80	63.7%		B. Craig	36/80	45.0%
R. Gingras	30/80	37.5%		T. Boroday	23/80	28.7%

2^{ème} PARTIE

M. Raby 14			v/s	T. Boroday 6		
G. Houle	27/64	42.1%		M. Beck	38/72	52.8%
G. Fuoco	39/64	60.9%		M. Youngs	43/72	59.7%
A. Guillemette	48/72	66.7%		B. Craig	45/72	62.5%
M. Raby	50/72	69.4%		T. Boroday	29/72	40.2%

3^{ème} PARTIE

R. Gingras 10			v/s	M. Raby 12		
Y. Ayotte	54/80	67.5%		G. Houle	25/72	34.7%
R. St-Pierre	47/74	63.5%		G. Fuoco	41/74	56.9%
G. Mills	49/72	68.0%		A. Guillemette	49/72	68.0%
R. Gingras	36/72	50.0%		M. Raby	41/72	56.9%

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Noms	1 ^{ème}	2 ^e	Total	%
1. A. Guillemette	48/72	49/72	94/144	67.3%
2. G. Mills	51/80	49/72	100/152	65.7%
3. M. Raby	50/72	41/72	92/144	63.1%
4. Y. Ayotte	40/80	54/80	94/160	58.7%
5. G. Fuoco	39/64	41/74	80/138	57.9%
6. B. Craig	36/80	45/72	81/152	53.2%
7. R. St-Pierre	35/80	47/74	82/154	53.2%
8. M. Beck	42/80	38/72	80/152	52.6%
9. M. Youngs	35/80	43/72	78/152	51.3%
10. R. Gingras	30/80	36/72	66/152	43.3%
11. G. Houle	27/64	25/72	52/136	38.2%
12. T. Boroday	23/80	29/72	52/152	34.2%

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Noms	1 ^{ème}	2 ^e	Total	%
M. Raby	164/272	156/290	320/562	56.9%
R. Gingras	156/320	186/298	342/618	55.3%
T. Boroday	136/320	155/288	291/608	47.8%

CLASSEMENT DES MÉDAILLES

Or: Mike RABY
Argent: Richard GINGRAS
Bronze: Thomas BORODAY

Meilleur joueur: André Gillemette
Meilleur esprit d'équipe: Macklin Youngs

TÉL.: (514) 931-4555



IAN MARK & ASSOC.
AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

CÉLINE LACHANCE
AUDIOPROTHÉSISTE

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6

(suite et fin)



André Guillemette a reçu le trophée du meilleur joueur du championnat, des mains de Gigi Fiset, présidente de la FSSQ, et de Luc Michaud.



L'équipe féminine championne par défaut. De g. à d.: Marjolaine Huard, Patricia Petit, Jacinthe Meunier, Gigi Fiset, présidente de la FSSQ, Marie-Josée Lefebvre et Suzanne Rivard.



Macklin Youngs s'est mérité le trophée du joueur ayant manifesté le meilleur esprit d'équipe. Il le reçoit ici des mains de André Chevalier, trésorier de la FSSQ et de Luc Michaud, directeur des sports non-olympiques de la FSSQ.



Le comité organisateur du 10^{ème} Championnat au grand complet: Elias Roël, Luc Michaud, Gigi Fiset, Raymond Richer, Jocelyne et André Chevalier.

NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS NOS CLIENTS



Pour répondre aux demandes de notre clientèle souffrant d'un handicap auditif ou visuel, nous offrons des services adaptés à ses besoins.

NOUS VOUS DONNERONS LES RENSEIGNEMENTS DÉSIRÉS

Hydro-Québec rend accessibles les communications téléphoniques avec ses clients atteints d'une déficience de l'ouïe, détenteurs d'un appareil de télécommunication pour malentendants (ATME).

Appels de Montréal et des environs : 381-3847
Appels interurbains sans frais : 1-800-361-1297

NOUS POURRONS VOUS AIDER À LIRE VOTRE FACTURE

Les personnes ayant des difficultés à lire, celles qui éprouvent des problèmes de vision, les gens âgés dont la vue a baissé peuvent bénéficier de l'aide du personnel du service de la Clientèle pour lire leurs factures quand ils les reçoivent.

Le numéro de téléphone paraît sur la facture d'électricité.

L'ÉLECTRIFICITÉ





Le Club Abbé de l'Épée Inc.
(Sourds de Montréal)
célébrera le 30^e anniversaire de sa fondation
le samedi 26 mai 1990
à l'hôtel Ramada Renaissance du Parc
3625, avenue du Parc, Montréal.

Banquet et danse à 17h00: 40.00\$.
Limite maximale: 200 personnes.
Réservation avant le 20 mai 1990.

Soirée de danse à 20h30: 15.00\$.
Réservation avant le 25 mai 1990.
À la porte le 26 mai: 20.00\$.

Spectacle - Musique - Cadeau-souvenir.

Prix de présence: 2,000.00\$ en argent.